



HAL
open science

La production d'objets en matière dure animale dans l'agglomération de Fanum Martis : étude de la tabletterie de Famars, la Rhonelle II (2008-2009)

Candice Leroy

► To cite this version:

Candice Leroy. La production d'objets en matière dure animale dans l'agglomération de Fanum Martis : étude de la tabletterie de Famars, la Rhonelle II (2008-2009). Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-03818056

HAL Id: dumas-03818056

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03818056>

Submitted on 17 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Défense de cochon portant l'inscription
« 1825 fouilles de Famars » ©Inrap*

MÉMOIRE DE RECHERCHES

La production d'objets en matière dure animale dans l'agglomération de Fanum Martis

Étude de la tabletterie de Famars, la Rhonelle II (2008-2009)

Candice LEROY, M2 Recherches histoire de l'art

Sara COMBESURE, Directrice de mémoire



Remerciements

La réalisation de ce mémoire de recherches a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrai témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Mme Sara Combescure, archéologue et professeure d'histoire antique à l'université Jules Verne Picardie d'Amiens. Merci pour son écoute et ses conseils.

Je voudrais ensuite adresser toute ma gratitude à Monsieur Raphaël Clotuche, ingénieur d'études à l'Inrap et coordinateur des fouilles archéologiques de Famars depuis 2008. Il a été un réel soutien dans l'élaboration de mon mémoire. Merci d'avoir cru en moi en me confiant l'étude de ce lot de tabletterie, mais aussi pour son aide précieuse, sa disponibilité et sa sympathie. Un grand merci également pour m'avoir offert mon premier contrat avec l'Inrap en tant que technicienne de fouilles sur le chantier de Famars en 2019. Merci de me suivre depuis ma deuxième année de licence et de partager avec moi son savoir et ses connaissances en archéologie antique, et plus particulièrement sur Famars. Et enfin, merci pour avoir relu attentivement mon mémoire.

Mme Annick Thuet, archéologue à l'Inrap, pour m'avoir accordé un entretien et avoir répondu à mes questions relatives à la tabletterie chaque fois que j'ai eu besoin d'un œil expert dans la discipline. Elle a été d'un grand soutien dans l'élaboration de ce mémoire.

Jean Hervé Yvinec, pour avoir eu la gentillesse de m'accueillir à deux reprises dans son laboratoire du CRAVO, à Compiègne, afin de me faire découvrir son métier d'archéozoologue. Les deux stages à ses côtés ont été indispensables dans ma démarche d'étude. Merci de m'avoir aidé à valider les objectifs fixés en début de stage. Merci pour sa grande pédagogie, sa patience et ses conseils.

Merci à Patrice Herbin pour avoir relu mon mémoire, donné de précieux conseils en tabletterie, et surtout pour m'avoir offert une place dans l'équipe de la nouvelle campagne de fouille de Bavay.

Ma famille, mes amis et les collègues pour leur soutien constant et leurs encouragements.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction :	6
Famars, la cité des Nerviens.....	8
Contexte géographique et topographique	8
Le contexte archéologique	9
Les premières traces d'occupation.....	9
L'historique des fouilles.....	9
Ma démarche d'étude	12
Définition de la tabletterie	12
Le métier de tabletier	12
L'exemple d'un atelier de Tabletier à Amiens.....	13
Les techniques de production à l'époque gallo-romaine.....	14
L'évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen-Age en France	17
Mon expérience personnelle en archéologie au cours de mes recherches de mémoire de master.....	21
Un stage d'archéozoologie au CRAVO de Compiègne.....	21
Les entretiens avec Annick Thuet.....	22
La fouille de Famars.....	23
La démarche d'analyse.....	26
Le tri.....	26
L'observation	26
Les mesures	26
La comparaison.....	27
Le tableau	29
La représentation de l'objet	30
Le plan de répartition	31
L'exploitation des données.....	32
La matière dure animale de la Rhonelle II (2008-2009).....	34
Les artefacts en MDA de Famars la Rhonelle II	34
Les objets finis	34
La parure.....	35
Catalogue	37
Activité de tabletterie (les déchets de fabrication).....	37
Les objets finis	37
Etude sur l'épée miniature à fourreau d'os de Famars.....	52

Etude sur la plaquette de métier à tisser de Famars	56
Glossaire	58
Acronymes	58
Vocabulaire archéologique.....	58
Abréviation des mesures.....	58
Bibliographie	60
Généralités	60
Spécialités	64
Ouvrages relatifs à Famars	66
Sitographie.....	67
Table des illustrations.....	68

Introduction :

Dans le nord de la Gaule, à partir du milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., une agglomération se dessine peu à peu au pied du Mont-Houy. Dominant la vallée de l'Escaut et bénéficiant de sa position sur les grandes routes commerciales, *Fanum Martis* devient rapidement une agglomération secondaire de la Gaule Belgique. Localisée aujourd'hui au sud de Valenciennes, la cité fut très riche et prospère, en particulier au cours du III^e siècle. À son apogée, elle est assise sur près de 150 hectares. Au début du IV^e s., la cité se rétracte alors sur deux hectares et demi. Dès 320, une fortification s'installe contrôlant l'Escaut et la Rhonelle et les importantes voies du secteur concomitamment au démantèlement de la ville.

Après 353, elle fait l'objet d'une phase de consolidation avec épaississement des murs et surélévation de la courtine. Elle sera occupée par les militaires jusqu'au cours du Ve siècle puisqu'encore nommée dans la Notice des Dignités où elle est mentionnée pour la première fois en tant que *praefectus laetorum Nerviorum Fanomanti Belgicae Secundae*¹.

Toujours habitée durant la période mérovingienne, elle sera progressivement abandonnée au cours de la période carolingienne pour être remplacé par Valenciennes.

La ville est connue depuis le XVII^e siècle pour les objets que ses terres ont livrés. Depuis quelques décennies, les divers aménagements ont amenés les archéologues à réaliser de nombreuses fouilles dans l'agglomération. L'abondance, la richesse et la préciosité du mobilier ne cessent de multiplier les interrogations auprès des spécialistes : quels furent l'importance, le rôle, voire le rayonnement de la cité en son temps ? Comment s'organisait-elle ? Quelles étaient ses relations avec les cités voisines ? Par ailleurs, son nom « *Fanum Martis* » laisse deviner la présence d'un temple dédié au dieu Mars.

J'ai donc moi aussi voulu, à mon niveau, percer le mystère de la cité gallo-romaine en y dédiant mes deux années d'études dans le cadre du Master recherche en histoire de l'art. L'envie de travailler sur ce sujet résulte de mon stage au sein de l'Inrap au printemps 2018, dans le cadre de la licence. J'ai effectué ce stage avec Raphaël Clotuche, ingénieur d'études à l'Inrap et responsable des fouilles du lotissement de « La Rhonelle » de 2008-2009. J'ai donc côtoyé l'histoire de la ville pendant ces huit semaines, et c'est ce qui m'a donné envie d'en découvrir davantage. De plus, au cours de cette période, j'ai manipulé beaucoup de mobilier, aussi bien métallique que lithique ou osseux... et c'est ce dernier matériau qui m'a intrigué le plus. Ainsi, c'est tout naturellement que j'ai souhaité y dédier mon mémoire de recherches. C'est en discutant avec M. Clotuche que j'ai appris qu'un lot de tabletterie provenant de Famars restait à étudier. Mon sujet serait celui-là !

La spécialiste Annick Thuet s'est déjà penchée sur une première partie de la tabletterie exhumée sur le site. Son lot concernait les fouilles réalisées entre 1999 et 2002. Pour cette première étude, 68 pièces de tabletterie étaient passées entre les mains de l'experte. Son lot, relativement homogène, se constituait principalement d'épingles, d'aiguilles et de fragments allongés pleins qui pouvaient être l'un ou l'autre. Un jeton, une cuillère et deux tiges indéterminées faisaient également partie de la composition. Par le passé, les fouilles de 1824 et 1825 à l'emplacement des thermes avaient livré des objets façonnés en corne de cerf ainsi qu'une corne de daim, mais aussi des dents de cochon sur lesquelles ils avaient gravé la date de la fouille à laquelle ils participaient (cf. Page de garde) (PCR, 2011). Ainsi, pour le moment et par le dépouillement des anciennes fouilles, une activité de tabletterie a été attestée, bien qu'aucun atelier n'ait été localisé sur le site.

Dans cette étude consacrée aux fouilles de 2008-2009, le lot est composé de 85 objets. Le détail sera explicité dans les pages à venir. J'ai organisé mes deux années de travail en trois grandes étapes,

¹ *Notitia Dignitatum Occ. XLII*

reprises ici pour l'organisation du mémoire : d'abord, une première étape consacrée à l'étude de la ville et des données archéologiques connues jusqu'alors. Puis, la mise en place de diverses méthodes pour me familiariser avec la matière dure animale. Et enfin, la réalisation complète de l'étude du lot de tabletterie ainsi que l'élaboration de son catalogue.

Famars, la cité des Nerviens

Contexte géographique et topographique

Famars est une commune située dans le département du Nord, à 5km au sud de Valenciennes. Elle se trouve entre la commune de Maing à l'ouest, Artres au sud et Aulnoy-lez-Valenciennes au nord. Pendant l'Antiquité, la cité gallo-romaine de *Fanum Martis* était une agglomération secondaire de la Gaule Belgique, située à la limite entre le territoire des Nerviens et des Atrébates, au pied d'une butte (le Mont-Houy) dominant l'Escaut, qui séparait les deux cités (PCR 2011).

La position géographique de la cité a favorisé son développement puisqu'elle était située sur un diverticule reliant les grandes voies de communication romaines Bavay-Cambrai et Bavay-Tournai (cf. fig. 1). Mais se trouvait également entre deux voies navigables que sont l'Escaut et la Rhonelle. À cette époque, la Rhonelle était un cours d'eau de 60 mètres de large. Cette localisation permettait une diffusion massive des produits manufacturés de la cité, mais Famars restait également accessible aux importations. Aujourd'hui, la Rhonelle n'est plus qu'un ruisseau de 4 à 5 mètres de large. La ville couvrait environ 150 hectares durant son apogée au III^e siècle, mais se rétracte lors des invasions barbares au IV^e siècle et couvre dès lors environ deux hectares et demi, bien protégée derrière des fortifications larges de deux à trois mètres (PCR, 2013).

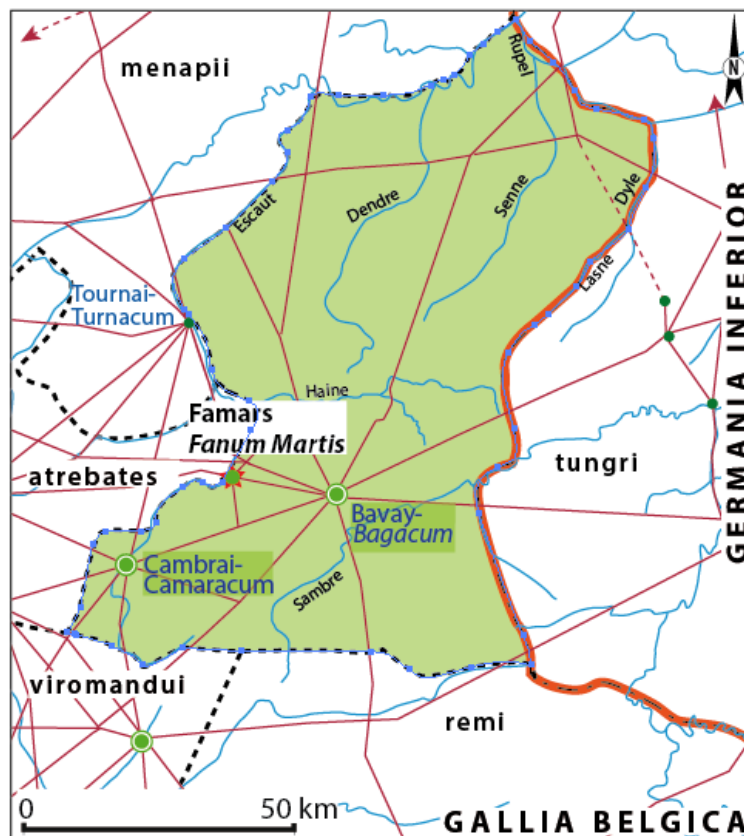


Figure 1: Carte du contexte antique de Famars. ©Raphaël Clotuche.

Le contexte archéologique

Les premières traces d'occupation

Les premières traces d'aménagements antiques au cœur de l'agglomération de *Fanum Martis* datent du milieu du I^{er} siècle. Des vestiges laténiens existent toutefois en périphérie de l'agglomération et des monnaies gauloises ont été découvertes au cours des fouilles récentes (PCR 2015).

L'historique des fouilles

Bien qu'il s'agisse d'une agglomération secondaire importante dès le Haut-Empire, la cité n'est ni mentionnée sur la fameuse carte de Peutinger² (cf. annexe 1) ni sur l'itinéraire d'Antonin³. La cité a été mentionnée pour la première fois dans la *Notitia Dignitatum*⁴ au V^e siècle (PCR 2011).

Au vu du large potentiel archéologique de la cité, de nombreux amateurs ont été motivés pour entamer des recherches dès le XVII^e, et par la suite les archéologues ont pris le relais. En voici l'historique (PCR 2011) :

1639

H. d'Outreman signale des découvertes archéologiques dans l'agglomération de Famars.

1655

Bouchier découvre des monnaies et Alexandre le Hardy exploite le site archéologique reconnu sur les terres de son château.

XIX^e

Des recherches sont menées par une société d'actionnaires, sous la direction d'Aubert Parent. Le but est de trouver des artefacts archéologiques, les revendre pour faire du profit. Ils fouillent principalement les thermes et quelques terrains au sud de la ville.

1908

De nouvelles fouilles sont engagées, mais vite abandonnées par Maurice Hénault, faute de moyens.

1917

Les Allemands G. Bersu et W. Unverzagt sont mandatés par les autorités allemandes pour fouiller le site de Famars, principalement les thermes et l'enceinte. Des relevés de coupes sont réalisés et des datations des différentes unités stratigraphiques sont établies grâce au mobilier qui y reposait. Le mobilier transporté à Berlin en 1944 a aujourd'hui disparu, probablement sous les bombardements. Les documents de fouilles ont toutefois été conservés et publiés en 1961 (Bersu, Unverzagt, 1961).

Entre 1970 et 1983

Philippe Beaussart mène plusieurs petites campagnes de fouilles programmées en divers endroits de l'agglomération. Plusieurs sites d'habitats ainsi qu'un aqueduc et un atelier de potier sont mis au jour. A proximité de l'église, de riches tombes mérovingiennes sont découvertes.

² La table de Peutinger est une copie du XIII^e d'une ancienne carte romaine où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain.

³ L'itinéraire d'Antonin est un guide de voyage de la Rome antique qui recense les villes-étapes de l'Empire romain, et les distances les séparant.

⁴ La *Notitia Dignitatum* est un document administratif romain plusieurs fois remanié, donnant un tableau, sous forme de liste, de l'organisation hiérarchique des fonctions civiles et militaires de l'Empire romain.

1986-1987

Des sondages et des fouilles sont à nouveau organisés à l'occasion de l'aménagement de la RD 958 (N. Vanbrugghe).

1995

Une opération préventive est menée route de Quérenaing et permet de mettre au jour un four de potier fabricant des cruches en pâte claire.

1999-2003

Des opérations de fouilles programmées sont menées par Daniel Roger dans le quartier de la Rhonelle complétant les données recueillies précédemment par P. Beaussart.

2000-2007

Plusieurs campagnes de diagnostics permettent de délimiter l'extension de la cité. Le théâtre est repéré sur un cliché aérien datant de 1940.

2008

Une campagne de diagnostic menée par Raphaël Clotuche le long de la Rhonelle permet de définir la largeur et la profondeur de ce cours d'eau. Les fouilles de la Rhonelle II complètent également les données amassées par D. Roger sur ce secteur de la ville.

2008-2009

Une fouille est menée dans le lotissement de la Rhonelle sur une superficie de 4 hectares.

2009 – 2010

Deux campagnes de diagnostic permettent ainsi de déterminer l'extension de la cité vers l'ouest. Les résultats confirment l'existence d'une occupation dense (*domus*, peintures...) et un grand atelier de poterie.

2011-2014 et 2019-2020

Une fouille couvrant plus de 10 hectares est menée dans la partie ouest de l'agglomération sur l'emprise du future Technopôle. Les résultats confirment l'existence d'une occupation dense (*domus*, peintures...), de forges, de tanneries, d'exploitation agricoles, du travail des végétaux, de plusieurs officines céramiques de différentes tailles.

2013

Une fouille est menée en bordure orientale des fossés d'enceinte du *castrum* du Bas-Empire et révèle une nécropole attribuable à la fin du Bas-Empire et à la période mérovingienne.

2019

Un diagnostic au cœur de la ville actuelle révèle un bâtiment public de grande ampleur ainsi que le prolongement de la nécropole mérovingienne.

Au total, environ 10% de la surface estimée de la cité de *Fanum Martis* a fait l'objet d'observations ou de fouilles archéologiques.

13% de la surface intérieure de la ville antique a fait l'objet de diagnostics archéologiques qui ont débouché sur des fouilles préventives dont les découvertes sont toujours en cours d'études. Une partie de mon étude y concourt.

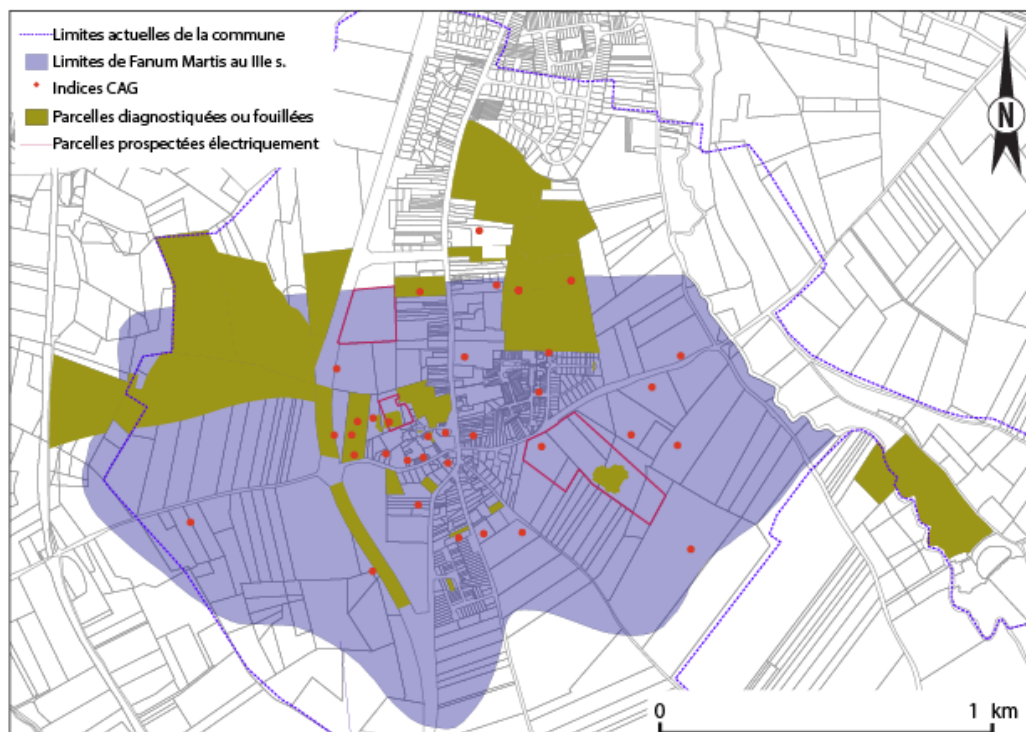


Figure 2: Carte des parcelles fouillées. ©Raphaël Clotuche.

Ma démarche d'étude

Définition de la tabletterie

Le métier de tabletier

Le tabletier est un artisan qui a l'art de façonner l'os pour en faire des objets. Ces derniers sont le plus souvent destinés à une utilisation quotidienne comme les aiguilles, les épingles et les peignes. Les matières dures animales principalement utilisées pour cet artisanat sont dans l'ordre l'os, le bois de cerf, la corne, l'ivoire et plus rarement le coquillage. Aujourd'hui, l'étude de la tabletterie permet surtout de comprendre les chaînes opératoires de fabrication des objets, la consommation de ces artisanats, d'étudier les diverses influences esthétiques, mais aussi de mettre en évidence les relations commerciales entre différentes cités gallo-romaines.

L'espèce la plus représentée à travers l'artisanat de l'os est le bœuf. Cette espèce fournit beaucoup de matière première au tabletier. Les os longs des pattes sont largement prélevés pour être travaillés puisqu'ils sont naturellement tubulaires avec des parois relativement épaisses, permettant soit de prélever des cylindres pour en faire des charnières, soit de les débiter en baguettes pour ensuite fabriquer des épingles ou des aiguilles. Les côtes ou les omoplates sont également très appréciées du tabletier puisque leur morphologie naturelle leur confère déjà une silhouette de petite pelle. Les équidés, comme les chevaux et ânes, fournissent également de la matière première au tabletier ainsi que leurs hybrides (mules et bardot) mais aussi le cerf qui est recherché pour ses bois. De nombreux objets peuvent être fabriqués dans des bois de cerf, à l'instar de peignes à double denture ou encore de manches de couteau taillés directement dans un andouiller⁵. Enfin, les caprinés comme le mouton et la chèvre, ainsi que le porc offrent quelques os dont la forme demande peu de retouches pour une utilisation comme outils, à l'instar des *fibulae*⁶ de porc, utilisées pour faire des poinçons. Enfin, les os

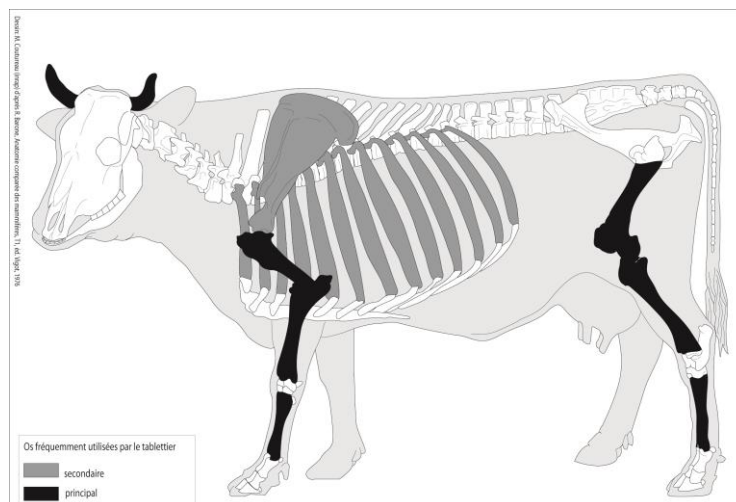


Figure 3: Les os utilisés en tabletterie

⁵ Ramification en forme de corne qui pousse sur le bois du cerf, du chevreuil et du daim et dont le nombre, s'accroissant généralement d'une unité chaque été à la repousse des bois, permet d'établir l'âge de l'animal.

⁶ Le terme *fibula*, anciennement nommé péroné, permet de désigner un os allongé et fin, localisé dans la jambe, entre l'articulation du tibia et du talus.

longs des pattes de grands oiseaux peuvent être employés pour la fabrication de petits sifflets ou d'appeaux.

Le mode d'approvisionnement est différent selon les espèces. À l'époque gallo-romaine, le schéma le plus classique pour se procurer de l'os à travailler est le suivant : l'artisan s'approvisionne chez le boucher puisque le bœuf est une espèce largement consommée. Son atelier est généralement localisé près de zones d'abattage. Sur le site de Famars, une importante zone de traitement des carcasses ainsi que des boucheries ont été mises au jour au nord-ouest de la ville, ce qui peut laisser penser qu'un atelier de tabletterie pouvait se situer à proximité (Clotuche, 2013). Pour les équidés, l'approvisionnement est plus compliqué puisque le cheval n'est pas consommé à l'époque romaine. En ce qui concerne le cerf, les ramures peuvent venir soit du bois de massacre, c'est-à-dire que l'animal a été chassé, soit du bois de mue qui a été ramassé. En effet, on sait que les gardes-chasse à l'époque connaissaient l'endroit où les cerfs faisaient tomber leurs bois, ainsi on sait que des circuits existaient, mais, à l'heure actuelle, ces chemins sont encore difficiles à appréhender (Rodet-Belarbi, 2010).

Dans une cité, il est courant de trouver un atelier de métallurgie à côté d'un atelier de tabletterie. En effet, pour une question pratique, lorsqu'on fabrique par exemple un couteau, on a besoin d'un manche en os et de la lame en métal. Il y a donc une complémentarité des artisans.

L'exemple d'un atelier de Tabletier à Amiens

Un atelier de tabletier a été découvert à Amiens (cf. annexe 3), autrefois Samarobriua, capitale des Ambiens, sur le site de Rank Xerox (Clotuche, 1996). Le site est localisé à proximité de la voie d'Agrippa qui traverse la ville afin de rejoindre Boulogne. L'atelier s'inscrit durant la deuxième phase d'occupation du site, entre le milieu du II^e s. ap. J.-C et le début du III^e s. ap. J.-C. L'atelier, de forme rectangulaire, est divisé en deux pièces. La pièce principale offre une ouverture sur la rue. Elle mesure 8m sur 4, soit 32m². Aucun aménagement n'a été identifié sur place. En revanche, l'activité de tabletterie dans cet atelier est attestée par la présence de diaphyses dans des comblements qui contenaient également des épingles et aiguilles en cours de façonnage. L'espace qui séparait l'entrée de l'atelier de la rue était aménagé d'un sol en silex dans lequel ont été retrouvées des rondelles d'os sciés (Thuet, 2010).

Le site du Palais des Sports-Coliseum d'Amiens (cf. annexe 3), localisée à la périphérie ouest de la ville, atteste lui aussi d'une activité de tabletterie (Thuet, 2010). Parmi les découvertes, 140 éléments de tabletterie étaient répartis dans les différentes demeures qui composaient le site. Cependant, ces objets ont été retrouvés en position secondaire, dans les remblais d'installations des maisons. Le lot comportait de nombreuses ébauches et rejets de fabrication, pouvant attester de la présence d'un atelier de tabletier. Ceux-ci illustrent les différentes étapes de la chaîne opératoire, en particulier pour la fabrication d'épingles à cheveux de type Béal AXX, 2 et AXX, 3, à sommet conique plus ou moins développé. (Thuet, 2010).



Figure 4: Quelques éléments de la chaîne opératoire de fabrication d'épingle en os découvert sur le site de Rank Xerox à Amiens. (Thuet, 2010).

Les techniques de production à l'époque gallo-romaine

Bien que la morphologie de certaines espèces ne demande que très peu, voire aucun travail de façonnage avant utilisation, beaucoup d'os subissent différentes étapes de modification avant de pouvoir être utilisés. Les outils employés pour le travail de l'os sont assez proches de ceux utilisés pour le bois (Rodet-Belarbi, Minni, 2011).

Le sciage

Lorsque l'os est prélevé de l'animal, il est d'abord scié, afin de séparer la diaphyse⁷ des épiphyses⁸ et ainsi obtenir un cylindre plus ou moins régulier selon la forme naturelle de l'os.

Dans le cas du site du Palais des Sports d'Amiens, six diaphyses ont été recensés. Annick Thuet les interprète comme étant soit des rejets de découpe de diaphyses longues destinée à produire des baguettes de grande taille, soit des diaphyses destinées à l'élaboration d'éléments de charnière. Des petits rebuts en forme d'anneau ont également été trouvés. Il semblerait que ceux-ci résultent d'un deuxième sciage de la diaphyse, grossièrement découpée lors de sa séparation avec les épiphyses, dont le but est de créer des extrémités droites et parallèles afin de faciliter le travail de façonnage de l'objet qui arrive ensuite (Thuet, 2010).

Il existe très peu de documents antiques sur le métier de tabletier et les techniques utilisées pour travailler l'os hormis un témoignage de Plutarque⁹. Selon lui, l'os était trempé dans du vinaigre et des cendres avant d'être scié avec un fil (Béal, 1983). Néanmoins, grâce aux études archéologiques, on sait que la scie était également utilisée. Le travail à la scie se termine généralement par une pression, par une cassure, laissant une languette d'arrachement dépasser du plan de coupe. On remarque souvent ces traces de scie puis de cassure sur les extrémités de diaphyse (Rodet-Belarbi, Minni, 2011).



Figure 5: Traces de sciage et languette d'arrachement sur le bord. À gauche, métacarpe de bœuf; à droite, métatarsale de bœuf. ©I. Rodet-Belarbi, Minni, 2011.

Le débitage

Le cylindre est ensuite débité en quatre tranches, puis en baguettes en vue d'obtenir un objet long, fin, plein et circulaire qui sera utilisé ensuite en tant qu'épingles par exemple.

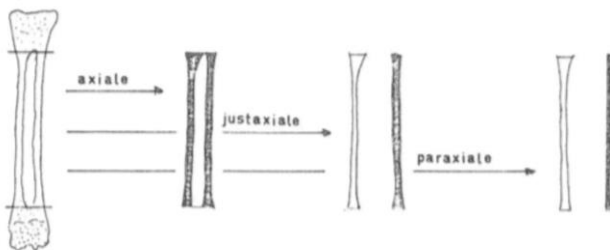


Figure 6: Schéma de débitage de l'os (Béal, 1983).

⁷ Diaphyse : partie médiane de l'os.

⁸ Epiphyse : extrémités de l'os.

⁹ Né en Boétie vers 46 et mort vers 125, Plutarque est un philosophe, biographe, moraliste et penseur majeur de la Rome antique.

Il arrive que la lame dévie de sa trajectoire et vienne donner une forme à l'os inadaptée au façonnage. Ces ratés sont alors retirés de la chaîne de production. Trente-huit pièces correspondant à cette étape ont été retrouvées sur le site d'Amiens, reconnaissable par leur forme allongée et triangulaire comme l'explique Annick Thuet. (Thuet, 2010).

Ce débitage peut se faire soit à la scie, soit par percussion par le biais de couperet ou de gouge. Les baguettes sont ensuite raclées, afin d'affiner l'objet. Cette opération laisse des traces assez caractéristiques comme de grands plats représentatifs de la largeur de la lame lisse de l'outil, séparés les uns des autres par des décrochés à la butée de la lame en fin de course et à la reprise du geste (Rodet-Belarbi, Minni, 2011). Ainsi, cette technique permet de dresser les facettes d'ébauches d'un objet et de lui donner la dimension souhaitée. Enfin, une gouge à lame en U pouvait être utilisée pour élargir le trou naturel de l'os, c'est-à-dire son canal médullaire, et le rendre bien circulaire, notamment pour en faire des éléments de charnière (Béal, 1983).

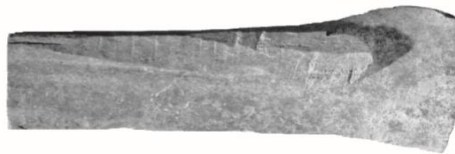


Figure 7: Traces d'épannelage suite à l'enlèvement de la diaphyse de l'ulna soudée à celle du radius
©I. Rodet-Belarbi, Minni, 2011.

Le forage

Le forage permet la perforation des objets. Généralement, le tabletier utilise un perçoir à archet. Pour faciliter l'opération, le tabletier peut mouiller la mèche et ajouter du sable. Il existe principalement deux types de mèches : la mèche dite « de tonnelier » qui permet d'obtenir un trou plutôt conique, et la mèche hélicoïdale qui forme plutôt un trou parfaitement cylindrique (Béal, 1983).



Le forage est une opération délicate car il y a de grands risques de fractures ou de cassures de l'objet en os. Ces risques sont liés à la difficulté pour le tabletier de maintenir l'objet immobile pendant le forage. Il est vrai qu'on ne retrouve pas de traces d'étau sur les os. Les mains du tabletier sont toutes les deux occupées lors de l'action de forage, puisqu'une première main actionne l'archet, tandis que la deuxième main maintient la mèche. On voit donc ici les limites de la technique ancienne.

Figure 8: Archet à perçoir. ©Michel Cadieux, Archéofact.

Le tournage

C'est une technique très largement utilisée pour la finition des objets de section circulaire comme les charnières, les épingles à cheveux et les aiguilles.

Pour ce faire, le tabletier utilise un tour à rotation alternative entraîné par un archet. Pour mieux comprendre, un objet est placé horizontalement et est fixé entre deux pointes en bois, appelées poupées. Il est ensuite mis en rotation. Puis l'artisan utilise des ciseaux de formes diverses pour travailler la forme de l'os. Cette technique était également utilisée pour inciser les décors en creux des jetons. À noter qu'il ne travaille que lorsque la rotation s'effectue vers lui, c'est-à-dire dans le sens

opposé des aiguilles d'une montre. Une fois ce travail terminé, le tabletier scie les extrémités de la matrice afin de supprimer toutes traces des étaux sur l'os (Béal, 1983).

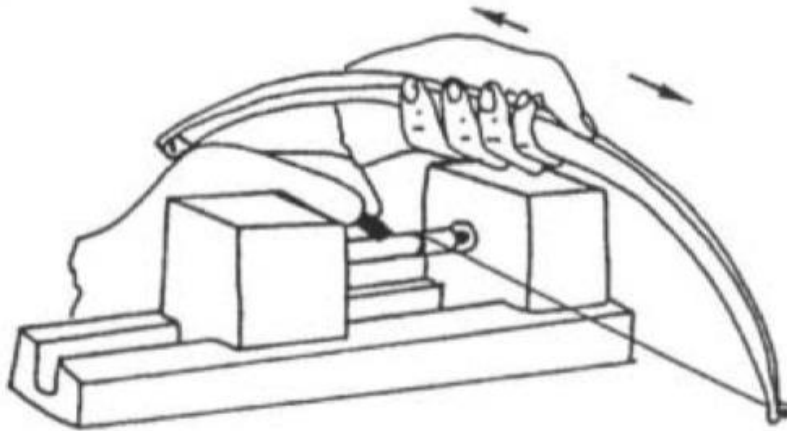


Figure 9: Dessin de l'utilisation d'un tour à rotation alternative (Béal, 1983).

Douze pièces de cette étape font également partie du lot d'Amiens – Palais des Sports. Ces objets présentent des traces de tournage sur leur périphérie, et des traces de sciages à leur base. Ils constituent en fait la partie de l'objet dont le tabletier s'est débarrassé après le tournage complet de ce dernier. Certains d'entre eux présentent même un trou conique en leur centre, résultat de la pression des poupées qui les maintenaient au cours du tournage. (Thuet, 2010).

Les décors

Le décor est la dernière étape de la chaîne de production. Il est généralement composé à partir de simples incisions plus ou moins larges réalisées à l'aide de lame, prenant la forme de stries, de gorges ou de cercles souvent concentriques comme on peut le retrouver sur les jetons. Ces décors sont effectués toujours grâce au tour (Rodet-Belarbi, Minni, 2011).

Les tabletiers ont sans doute assez souvent peint leurs objets, même si aujourd'hui, très peu d'entre eux en portent encore les traces. Il s'agit le plus souvent de peinture rouge (Béal, 1983.)



Figure 10: décor de jeton (OS-MDA-55)
© Candice Leroy

L'évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen-Age en France

Comme l'expliquent Dorothée Chaoui-Derieux et Jean-François Goret dans leur article « De la campagne à la ville : évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen Age dans la France du Nord d'après les données archéologiques ». (Chaoui-Derieux et Goret, 2018), l'artisanat de l'os est un artisanat discret pour la période mérovingienne. En effet, lors des fouilles archéologiques des sites occupés au cours des premiers siècles de la période médiévale, le petit mobilier en matière dure animale n'a été retrouvé qu'en faible quantité. Ce constat révèle une faible activité de la tabletterie à cette période en France. Le petit mobilier le plus représenté est le peigne, en bois de cervidé ou en os.

Toutefois, les études concernant l'artisanat en matière dure animale sur la période mérovingienne ont permis de constater une continuité de la production entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Age. La chaîne opératoire reste sensiblement la même. Les objets produits sont du même acabit, et les méthodes de production ne diffèrent pas vraiment. En revanche, les études fauniques révèlent que les productions facettées dominent à cette période, au détriment du tournage. (Chaoui-Derieux et Goret, 2018).



Figure 11: Peignes en os, bois de cerf et ivoire mis au jour lors des fouilles urbaines de St Denis, Ve - XVIIIe siècles.
©Chaoui-Derieux et Goret, 2018.

La tabletterie semble connaître une sorte « d'âge d'or » au début de la période carolingienne. Les études de lots fauniques ont révélés une forte hausse de l'artisanat de l'os, tant dans les quantités produites que dans la diversité de ces artefacts. Les objets produits restent les mêmes que pendant la période antique (Chaoui-Derieux et Goret, 2018).

On note, outre l'accroissement de la production du petit mobilier du quotidien, l'apparition de nouveaux artefacts, principalement en bois de cerf, destinée à l'aristocratie. Le façonnage de ce matériau requiert de bonnes connaissances puisque le volume de matière compacte varie d'une extrémité à l'autre de l'empaumure¹¹. Un exemple de cette bonne maîtrise de fabrication a été découvert sur le site de Noyon, dans l'Oise, en 1986. Un jeu d'échec de dix pièces, réalisés uniquement en bois de cerf a démontré qu'une exploitation optimale d'un bois de cerf arrivé à maturité pouvait permettre la conception d'un jeu de trente-deux pièces. (Chaoui-Derieux et Goret, 2018). Les techniques de ravitaillement restent les mêmes que durant l'Antiquité : les bois de cerfs sont soit issus du massacre de la chasse, soit ramassés après la mue de l'animal. En ce qui concerne l'os, le tabletier continue de s'approvisionner chez le boucher.

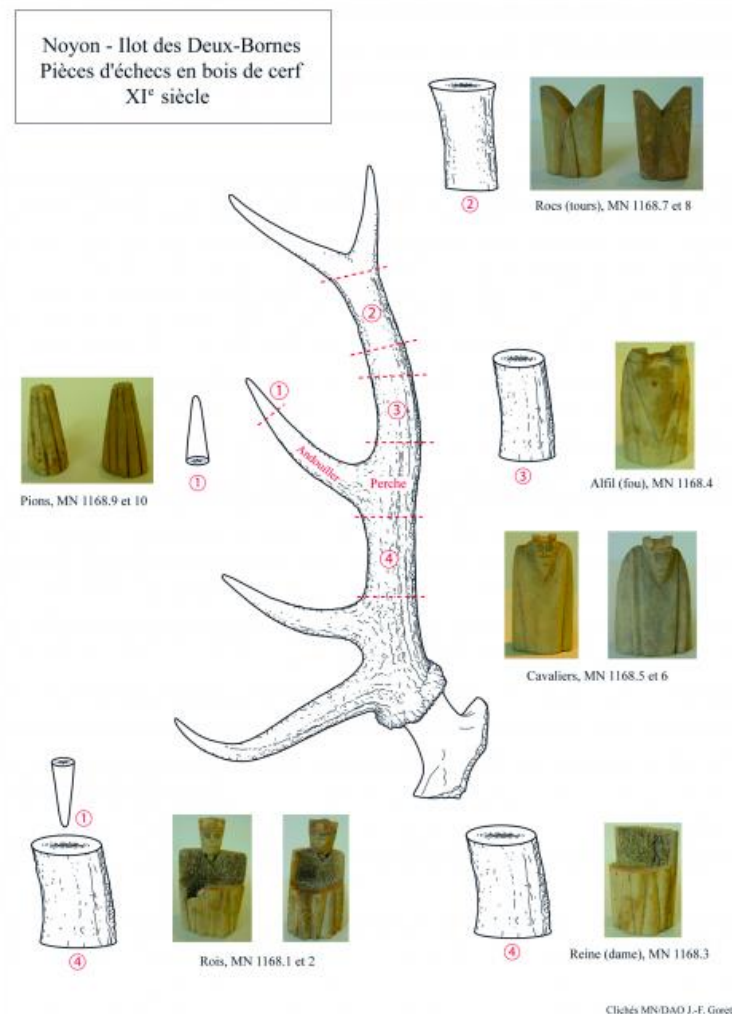


Figure 12: Origine anatomique des pièces d'échecs de Noyon, XIe siècle.
©Chaoui-Derieux et Goret, 2018.

Chaoui-Derieux et Goret restent prudents quant au statut des artisans : étaient-ils sédentaires ou itinérants ? A l'heure actuelle, aucun site n'a révélé la présence d'un atelier de tabletier datant de l'époque carolingienne, bien que des outils comme des couperets, des râpes ou encore des scies, aient été mis au jour. Ils étaient aussi bien utilisés pour le travail de l'os que celui du bois, ce qui rend difficile

¹¹ L'empaumure est la partie supérieure du merrain, qui s'élargit comme la paume d'une main et porte les andouillers (définition du Larousse).

la distinction d'une production ou de l'autre. Seuls des rejets de fabrication permettent d'attester d'une activité de production et de comprendre les différentes étapes de la chaîne opératoire. Néanmoins, ces rebuts ne sont trouvés qu'en faible quantité sur les sites, ce qui appuie l'hypothèse d'une activité sédentaire. Mais il faut tout de même rester prudent, car au XII^e siècle, le moine Théophile évoque la réalisation de colle à partir de peau et de corne de cerf, ce qui peut expliquer, en partie, le faible volume de ces rebuts découverts (Chaoui-Derieux et Goret, 2018).

Le XIII^e siècle marque une profonde mutation dans le métier de tabletier. Les artisans semblent plutôt être des itinérants, se déplaçant avec leurs outils sur les sites d'habitats et répondant à une demande de production ponctuelle. On voit apparaître la définition du métier de tabletier dans le *Livre des métiers*, rédigé en 1268, où le prévôt Etienne Boileau¹² indique qu'il s'agit de « ceus qui font Tables à escrire » (Lespinasse et Bonnardot, 1980). Dans ce livre, Boileau explique qu'il ne s'agit en fait que de la fabrication de tablettes et que le tabletier peut « ouvrir de bois et de toutes autres manieres de fuz, d'ivoire et de toutes manieres de cor » (Chandeveau, 2002). Le Livre des métiers dresse également la liste des corporations qui apportent des renseignements sur l'organisation du travail des matières dures animales. Il fournit donc une liste des corporations capables d'utiliser l'os, l'ivoire, les bois de cervidés et la corne. Parmi ces artisans autorisés à exploiter ces matériaux, on y trouve les patenôtriers (le fabricant de chapelets), les couteliers (les fabricants de manche) ou encore les deiciers (les faiseurs de dés) (Lespinasse et Bonnardot, 1980). Dès lors, l'artisan se sédentarise dans des ateliers urbains. Le processus de fabrication change également. Il ne s'agit de produire des objets selon la demande et les ressources disponibles, mais l'artisan produit en grande quantité des modèles standardisés destinés à la vente. On constate également le réemploi du tour, plus pratique pour les productions en série (Chaoui-Derieux et Goret, 2018). Au 34 rue Greneta à Paris, des fouilles ont révélés un lot important de rebuts de fabrication situés dans le comblement d'une cave abandonnée au XIV^e siècle. Après étude, ce lot se composait essentiellement de métapodes de bœufs destinés à la fabrication de dés à jouer (Brut, Clavel, Goret, 2014-2015).

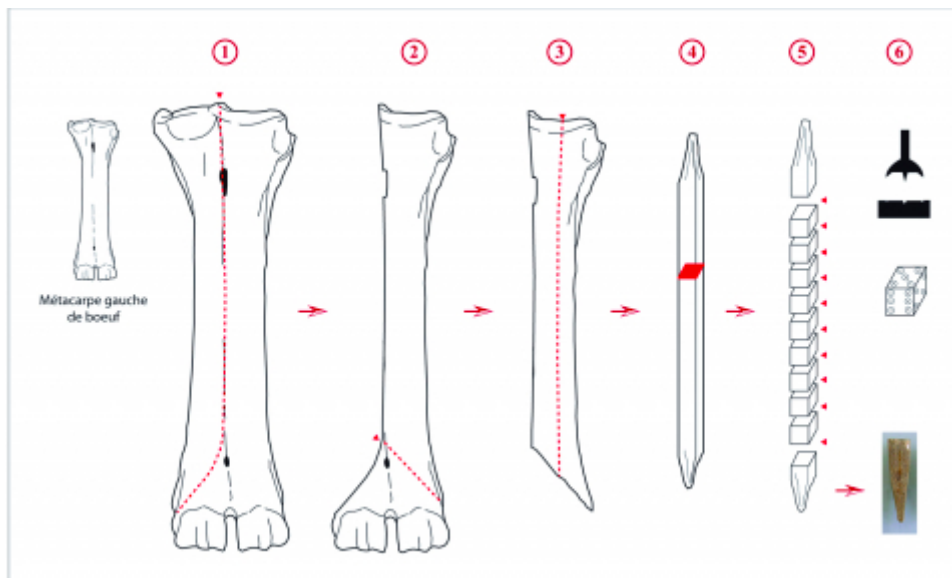


Figure 13: Fabrication des dés d'après les rebuts découverts au 34 rue Grenata à Paris, XIV^e siècle. (©Chaoui-Derieux et Goret, 2018).

¹² Etienne Boileau (1200-1270) a été prévôt de Paris de 1261 à 1270.

Mon expérience personnelle en archéologie au cours de mes recherches de mémoire de master.

Un stage d'archéozoologie au CRAVO de Compiègne

Le 14 et 15 décembre 2018, je me suis rendue au Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise (CRAVO). Le but était pour moi de découvrir avec Jean-Hervé Yvinec, archéozoologue, son travail d'étude et de détermination des os trouvés en chantier de fouille. Je souhaitais vraiment découvrir sa manière de travailler. Quelles informations les fragments d'os peuvent-ils livrer? Comment déterminer la nature de l'os? De quelle espèce provient-il?

Jean-Hervé Yvinec m'a très gentiment accueillie et prise en charge pour ces deux jours. Le premier jour a donc commencé avec une visite guidée du laboratoire qui fut très intéressante. J'y ai vu les différents pôles d'études: carpologie, archéologie, salle de tamisage, bibliothèques. Puis, pour l'après-midi et le lendemain, il m'a proposé d'observer son travail de détermination de l'os sur un lot qu'il avait à étudier, d'autant plus que son étude en question portait justement sur les caisses d'os exhumés à Famars. Ce fut donc un excellent exercice puisque l'étude de Jean Hervé et la mienne portent sur la même matière, l'os, et proviennent du même site, Famars. Ce travail m'a permis de constater la richesse du site puisque l'archéozoologue y a trouvé de l'ivoire et une griffe de lion, ce qui est extrêmement rare en Gaule Belgique. Afin d'approfondir ce travail de détermination, Jean Hervé m'a proposé d'effectuer une formation accélérée en archéozoologie dans le but de vraiment apprendre à déterminer les os.

Je suis donc retournée au CRAVO la semaine du 25 février au 1^{er} mars 2019 afin de faire cette formation de détermination. Cette fois-ci, les os provenaient d'une fouille réalisée à Dunkerque, dans un comblement de fosse qui se trouvait sous la couche stratigraphique de l'ancien arsenal de marine de Louis XIV vers 1670. La datation du lot de faune se situait approximativement entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle.

Afin d'établir les bases du squelette animal, Jean Hervé m'a demandé de reconstituer le squelette d'un renard dans son ensemble. Travail assez laborieux lorsqu'il s'agit de replacer les vertèbres et les côtes dans le bon ordre notamment.

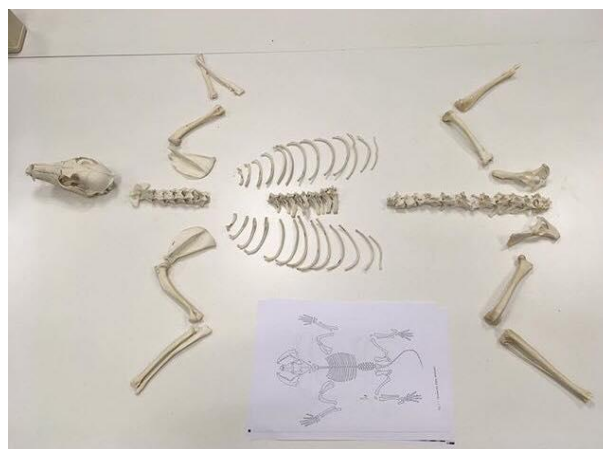


Figure 14: Squelette de renard reconstitué en stage.
©Candice Leroy

Puis les choses sérieuses ont commencé avec l'étude des os, à partir de fragments très souvent. Jean- Hervé m'a donné les clés de détermination d'un os en fonction des renflements, des creux, des aspects rugueux, spongieux ou lisses, des zones un peu plus angulaires que d'autres, etc. Tant d'indices sont à observer, même sur le plus petit des fragments. Un spécialiste comme lui est alors capable de déterminer la nature de l'os, l'espèce dont il provient, s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle lorsqu'il est possible de le savoir, d'attribuer une tranche d'âge, de voir s'il est mort d'une cause naturelle, d'une maladie ou pour des besoins alimentaires. En effet, pour comprendre comment ou pourquoi l'animal est mort, il faut observer le fragment, souvent à la loupe binoculaire afin de trouver de fines traces d'incisions, de couperet et savoir si l'animal présente des traces de découpes, de décarnisation, de mise en pièce selon l'aspect des incisions et la localisation de l'impact. Le spécialiste doit maîtriser les relations hommes – animaux au cours de l'histoire ainsi que la gestion des troupeaux selon les différentes époques par exemple. Pour travailler, il est obligé d'avoir une collection faunique pour établir les comparaisons. En général, les squelettes les plus souvent retrouvés sont le cheval, le bœuf, le mouton, le porc, le chien, le coq.



Figure 15: Collection du CRAVO
©Candice Leroy

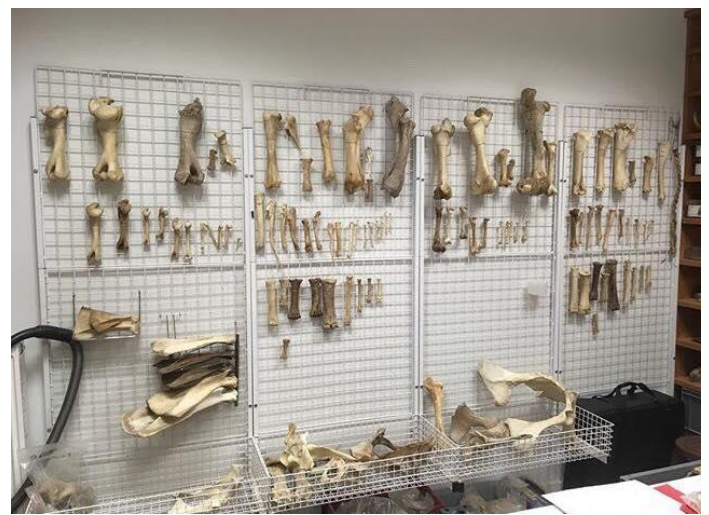


Figure 16: Référentiel du CRAVO
©Candice Leroy

Les entretiens avec Annick Thuet

Annick Thuet a été d'un précieux soutien lors de mes recherches puisqu'elle est archéologue à l'INRAP, à la base de Glisy (80), et est l'une des rares spécialistes de la tabletterie en France. Elle a notamment étudié le premier lot de tabletterie de Famars, mis au jour lors de la fouille de La Rhonelle de 1999 à 2003. Sa connaissance du site a été un avantage non négligeable pour m'accompagner dans ma démarche.

Une fois que mon sujet d'étude a été défini, mon premier réflexe fut de prendre rendez-vous avec elle. Je voulais m'entretenir avec elle pour bénéficier de ses conseils et de pistes de réflexion pour commencer l'étude. Elle m'a alors aiguillée sur les différentes étapes d'une bonne analyse, m'a transmis ses propres articles sur la tabletterie de Famars, ainsi qu'une liste d'ouvrages et d'articles incontournables à propos de cet artisanat. Ainsi, la base de ma bibliographie s'est construite sur les conseils de la spécialiste.

Puis, au cours de mon analyse des os, j'ai continué d'entretenir avec Annick Thuet des échanges par mails. N'ayant pas encore l'œil expert, il a été difficile pour moi de comprendre certains objets, de déterminer leur utilisation, d'établir la chaîne opératoire, de parvenir à différencier les polissages d'usure ou les polissages de fabrication, etc. Chaque fois, Annick, a eu la gentillesse de prendre le temps de me répondre, de m'aiguiller, de me donner son avis expert. Son soutien a été indispensable dans ma démarche.

La fouille de Famars

D'octobre 2019 à février 2020, je fus employée par l'Institut national de la recherche archéologique préventive (INRAP) sur le site de Famars en qualité de technicienne de fouilles. Il s'agissait de ma première expérience de fouilles en France. Le chantier s'est déroulé sous la responsabilité de Raphaël Clotuche.

Au cours de l'opération, j'ai pu apprendre ce qu'était concrètement le métier d'archéologue : découvrir les méthodes de fouilles, d'analyse des couches stratigraphiques, la réalisation de relevés des coupes, le tri du mobilier etc. J'ai eu l'occasion de fouiller des structures très différentes les unes des autres. C'est ce qui a surtout contribué à la richesse de cette expérience : j'y ai fouillé des fours de potiers, des sépultures, des celliers, et ai travaillé sur les coupes des voies de la cité également.

En ce qui concerne la tabletterie, bon nombre d'artefacts ont été retrouvés sur place. Malheureusement, très peu d'esquisses et de déchets de fabrication ont été mis au jour, ce qui ne permet toujours pas, à l'heure actuelle, de localiser l'atelier de production du tabletier au sein de l'agglomération.



Figure 17 : Une cave maçonnée antique en opus mixtum.
©Inrap, SAV



Figure 18: Squelette jeté dans une fosse datant de l'occupation gallo-romaine.
©Candice Leroy



Figure 19: Fouille d'un four de potier.
©Candice Leroy



Figure 20: Succession de fours de potiers datant de l'époque gallo-romaine.
©Candice Leroy

La fouille de Bavay

Bavay, autrefois Bagacum, était la capitale des Nerviens. Situé dans l'Avesnois, elle possède le plus grand forum antique découvert en France. Celui-ci est considéré comme l'un des plus grands forums de tout l'Empire romain.

Une nouvelle campagne de fouille préventive, lancée par le Département du Nord, a débuté en mai 2020 dans le cadre du projet de couverture du forum, dont les vestiges sont aujourd'hui menacés par les dégâts du temps et des conditions météorologiques. Il s'agit de protéger durablement le site par une couverture qui englobera les cryptoportiques mais aussi les enceintes du Bas-Empire. La campagne de fouille est planifiée sur une année.

Après un entretien en janvier avec Patrice Herbin, responsable du service archéologie et patrimoine du Département du Nord et responsable d'opération pour la fouille de Bavay, je fus retenue pour faire partie des huit membres qui composent l'équipe de fouille.

Bavay est une belle opportunité pour moi car bon nombre d'objets en os ont été découverts sur le site depuis les premières fouilles qui ont débuté dans les années 40 par le chanoine Bievelet. *Bagacum* et *Fanum Martis* étant deux agglomérations importantes et proches dans un même territoire, les éléments de tabletterie sont similaires et enrichissent mon étude.

Pour le moment, nous avons mis au jour une partie de la muraille du Bas-Empire située au nord du forum. Aucun élément de tabletterie n'a encore été trouvé puisque les niveaux stratigraphiques antiques n'ont pas encore été atteints, mais une fois qu'ils le seront, nul doute que cet artisanat sera richement représenté parmi les découvertes.



Figure 21: Cryptoportiques du forum antique de Bavay.
©Candice Leroy



Figure 22: Une partie de la muraille nord du forum datant du Bas Empire.
©Candice Leroy



Figure 23: Fouille d'une sépulture, dont la datation est encore inconnue, contenant deux squelettes.
©Candice Leroy



Figure 24 : Crâne de l'individu 1 dont les premières cervicales ont été totalement déplacées au sommet de sa boîte crânienne, une plaque métallique se trouvant à leur côté. Sur la gauche du crâne, les os des pieds de l'individu 2.
©Candice Leroy

La démarche d'analyse

Le tri

Le premier travail à faire lorsque l'on est face à un lot de tabletterie, c'est d'abord d'en faire le tri. Il s'agit de repérer les déchets de fabrication et de les isoler du reste du lot, puis d'établir des regroupements par domaine (domaine économique, personnel, militaire, social etc.)

Ce premier tri, cela permet de se forger un avis général sur le contenu du site. Par exemple, si le lot contient bon nombre de rejets de fabrication, cela pourrait laisser entendre qu'un atelier de tabletterie se situait dans les environs, tout comme si l'on retrouvait une grande quantité d'aiguilles, on pourrait avoir à faire à un atelier de travail du textile, ou encore les épingles qui sont généralement retrouvées sur des habitats ou aux alentours de thermes. Bien que l'étude de la tabletterie n'est à l'heure actuelle pas une discipline aussi développée que la céramologie ou l'archéozoologie, il est évident qu'elle peut apporter des éclaircissements dans l'étude d'un site comme toute étude d'*instrumentum*.

Cette étape va également permettre de travailler avec méthodologie et efficacité pour le reste de la démarche d'analyse. En effet, le regroupement d'objets amène à un gain de temps considérable pour la prise des mesures, puisqu'on ne va pas mesurer de la même façon une épingle et une aiguille. Mais c'est aussi plus simple pour travailler sur la typologie des objets. En fait, on va repérer plus facilement les épingles à têtes sphériques, des épingles à têtes bulbeuses ou encore des épingles à sommet plat. Ainsi, le catalogue par sous-catégories d'objets sera plus facile à dresser.

L'observation

Une fois que le lot a subi un premier tri, les artefacts sont observés de plus près. Le but de cette étape est en fait de repérer des traces qui pourraient nous donner des indices sur la chaîne opératoire de fabrication de l'objet, de mettre en évidence les polis d'usures ou encore les traces de dégradations de l'objet.

Généralement, on observe les pièces à la loupe binoculaire, sous une lumière rasante qui met en valeur les traces sur l'os. L'objet est manipulé sous divers angles dans le but de repérer le moindre indice capable d'éclairer l'étude. Il existe des référentiels présentant les diverses traces, afin de les comparer et de comprendre par quels processus ou outils ces traces ont été obtenues.

Pendant mon étude, j'ai pu être confrontée à certaines traces de fabrication. Les traces les plus courantes sont les traces de découpe et de sciage. Voici deux exemples issus du lot :

- Les traces de coupes présentent une incision nette, plus ou moins épaisse selon la lame utilisée. Parfois, l'artisan s'y prend à deux fois avant de fendre l'os, laissant ainsi une trace de sa première frappe sur la zone de découpe. Généralement, le travail se termine par une pression laissant également une languette d'arrachement sur la surface de coupe.

Les traces de sciage sont facilement reconnaissables à la vue de stries fines et parallèles laissées par l'outil sur la surface osseuse.

Les mesures

La prise de mesure permet d'établir des comparaisons avec des éléments de tabletterie déjà catalogués par d'autres spécialistes. En effet, Béal par exemple, a dressé une typologie d'épingles et



Figure 25: Epiphyse de patte d'oie avec traces de découpe (Annick Thuét, PCR 2011).

d'aiguilles, dans laquelle les différentes dimensions des artefacts permettent de les classer par catégorie. La connaissance des dimensions permet également d'en déterminer l'utilisation plus facilement. En effet, une épingle d'une dizaine de centimètres sera plutôt utilisée pour la coiffure tandis qu'une épingle de 5 ou 6 centimètres, qui s'apparenterait plutôt à des tiges droites et fines, pourrait plutôt être employée pour attacher les vêtements par exemple. Même si la fonction de ces petites tiges n'est pas réellement connue, elles ne paraissent que très peu pratiques pour la coiffure.

Pour la prise des mesures, j'ai suivi les codes (Cf. annexe 4) que Béal expose dans son catalogue de la tabletterie lyonnaise (Béal, 1983). Toutes les dimensions se prennent en millimètre à l'aide d'un pied à coulisse à des endroits particuliers de l'objet par exemple une épingle à tête sphérique (Inv. OS-MDA-22).



Figure 26: Mesure de la longueur.



Figure 27: Mesure du diamètre maximum.

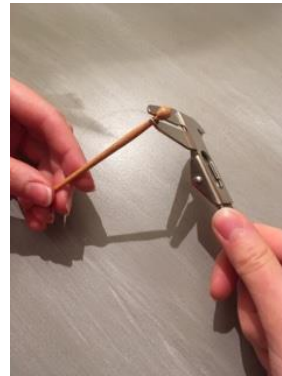


Figure 28: Mesure du diamètre du cou.

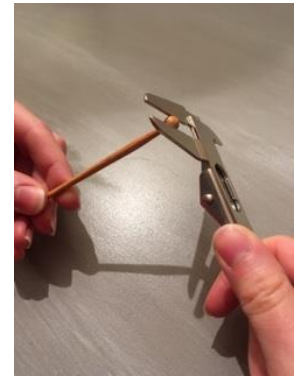


Figure 29: Mesure du diamètre de la tête.

La comparaison

Lorsqu'on est face à un lot de tabletterie, il est assez difficile, surtout pour un débutant, d'établir une datation de la structure d'une part parce que les décors de ces artefacts couvrent plusieurs siècles et qu'il est très difficile d'affiner leur chronologie, et d'autre part parce que certains décors suivent les modes de certaines régions et qu'il est essentiel d'avoir des référentiels pour s'y reporter. Généralement, les datations plus précises reposent sur la céramologie.

La comparaison est une étape incontournable dans la démarche d'analyse. Je me suis principalement reposée sur le catalogue de la tabletterie lyonnaise de J. C Béal. Ce catalogue est une vraie référence et une mine d'informations dans la discipline. Cependant, c'est un catalogue qui établit une typologie des artefacts de la région lyonnaise. Il n'est donc pas exhaustif de tout ce qui a pu se faire en tabletterie à l'époque gallo-romaine. C'est pour cette raison que, lorsque j'ai été confrontée à un objet un peu particulier, au décor peu rencontré jusqu'alors, j'ai eu à effectuer un travail de recherches d'objets comparables.

Ce fut le cas pour ce manche de couteau (OS-MDA-59) taillé dans un métatarse de petit bœuf. Ce motif en treillis a également été retrouvé sur un manche de couteau découvert à Mayence, en Allemagne (Mikler, 1997). Le manche dont parle Mikler dans son catalogue date lui aussi de la période romaine.



Figure 30: Manche de couteau de Famars (OS-MDA-59).
©Candice Leroy

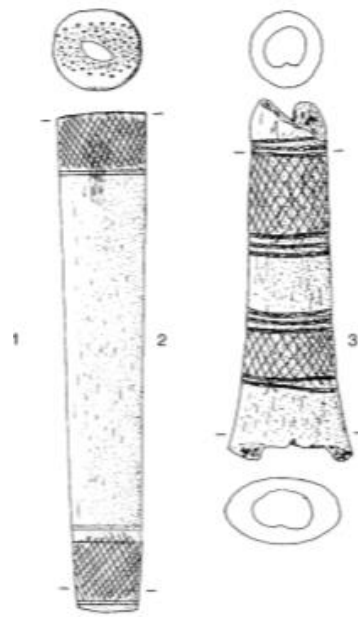


Figure 31: Manche de couteau de Mayence (Mikler, 1997).

Le tableau

Une fois les étapes d'observation, de prise des mesures et de détermination en se basant notamment sur des éléments de comparaison effectués, il s'agit maintenant de tout synthétiser dans un tableau. Il existe des tableaux prédéfinis pour cette étape. J'ai donc travaillé sur un tableau comprenant les en-têtes suivants (ici toujours l'exemple d'une épingle à cheveux pour le compléter) :

<i>Identification</i>	Épingle à cheveux
<i>Année de découverte</i>	2008
<i>N° STR</i>	6071
<i>N° US</i>	
<i>N° Couche</i>	
<i>Commune</i>	Famars
<i>Matière</i>	Os
<i>NMI</i>	1
<i>Domaine</i>	Personnel
<i>Catégorie</i>	Parure
<i>N° Inv.</i>	OS-MDA-11
<i>Ancien N° Inv.</i>	Tab 27
<i>Photographié</i>	Oui
<i>Dessiné</i>	Oui
<i>Comparaisons bibliographiques</i>	Type Béal AXX, 3
<i>Datation contexte.</i>	Fin II^e, début III^e.
<i>Datation typologique</i>	II^e
<i>Description</i>	Le sommet est en calotte très aplatie et faiblement facetté. Le fût s'affine du sommet vers la pointe qui est manquante.
<i>Diamètre</i>	D max : 6
<i>Hauteur</i>	70
<i>Épaisseur</i>	
<i>Poids</i>	2g
<i>État</i>	Incomplet



Figure 32 : Épingle à cheveux (OS-MDA-11). ©Candice Leroy

La représentation de l'objet

Lors de l'analyse, il est essentiel de garder une trace de l'objet, qu'il s'agisse d'un dessin, d'une photographie ou d'un schéma. Le choix du support d'illustration dépend de ce que l'on souhaite en faire.

Le dessin

Les objets les plus remarquables peuvent d'abord être dessinés dans le but d'illustrer le rapport final d'opération. Pour le dessin, on favorise les objets complets les plus représentatifs de la structure dans lesquelles ils ont été découverts. Ces dessins pourront également être présentés au grand public lors de publications scientifiques ou d'opérations de médiation. Le dessin permet de s'affranchir de la lumière, contrairement à la photographie. L'avantage du dessin est de pouvoir représenter les détails qui ne sont visibles sur l'objet qu'en le manipulant.

La photographie

La photographie est objective et permet de représenter l'objet dans son état de conservation. Cependant, dans le souci d'éviter le plus de déformation de l'objet, l'appareil photo doit être parfaitement horizontal au-dessus de l'objet bien à plat. Pour cela, on utilise un niveau à bulle placé directement sur l'appareil photo, qui lui-même est fixé sur un statif. Si l'os en l'occurrence, n'est pas plat, il est nécessaire d'utiliser des petits supports en mousse pour le stabiliser. La gestion des couleurs est un point fort de la photographie, c'est pour cette raison qu'on l'utilise pour les os notamment dont la couleur est déterminante. L'appareil est donc installé dans une « petite tente », éclairée du dessus par une lumière artificielle, car si cette dernière vient du bas, la perception des creux et des reliefs de l'os sera inversée. Le principe est de considérer que la lumière artificielle représente la lumière naturelle lorsque le soleil est à son zénith. En revanche, pour l'os, il est d'autant plus intéressant d'utiliser en supplément une lumière rasante puisqu'elle va permettre de mettre en évidence les petites entailles de sa surface, causées soit par son séjour au sol, soit par l'outil de l'homme qui a cherché à le façonner, soit par des chiens qui sont venus le ronger, ou encore par des coups reçus lors des fouilles.

Le schéma

Cette méthode va permettre non pas de représenter un objet issu d'une découverte, mais un ensemble d'objets du même type. Le schéma simplifie la réalité et se concentre sur l'essentiel. Il existe en fait trois types de schémas utilisés dans les études archéologiques : d'abord le schéma de fabrication qui décrit les différentes étapes de fabrication de l'objet, très utilisé dans l'étude de la tabletterie pour illustrer la chaîne opératoire. Puis, le schéma de fonctionnement qui explique comment l'objet est utilisé. Et enfin, le schéma typologique qui permet de synthétiser les critères morphologiques des objets, comme l'a fait Béal dans son catalogue de la tabletterie de Lyon de 1983 lorsqu'il explique le débitage de l'os pour en faire de fines baguettes (cf: Ma démarche d'étude, les techniques de production, le débitage, p. 13).

Le plan de répartition

Cette étape permet de replacer les objets de tabletterie sur le plan de fouille afin d'avoir une vue générale sur la concentration de ces artefacts par zone et par phase d'occupation. Pour cet exercice, Rapahél Clotuche m'a fourni le plan de fouille. J'ai travaillé sur Adobe Illustrator pour replacer la tabletterie en la symbolisant sur le support par des points plus ou moins gros selon la concentration des objets, et de différentes couleurs en fonction de la datation.

Pour ce travail, il est assez compliqué de replacer les épingles ou les aiguilles dans les bonnes phases d'occupation car bon nombre de décors sont pratiqués sur de larges périodes, par exemple du I^{er} au IV^e siècle. Je me suis donc appuyée sur la datation des céramiques découvertes dans les mêmes structures afin d'affiner la datation de la tabletterie. En effet, il est intéressant de comparer les différents mobiliers d'une même structure pour réussir à attribuer une datation au contexte. Il y a ici une complémentarité des disciplines archéologiques. (cf. Annexe 5 : Plan de répartition).

Une fois le plan de répartition terminé, il est plus aisé d'avancer, de confirmer ou d'infirmer les hypothèses quant à la découverte d'atelier de tabletterie par exemple. En effet, si une zone présente une forte concentration de déchets de fabrication, il serait envisageable de dire qu'un atelier se dressait à cet endroit. D'autant plus si l'atelier du tabletier se situait à proximité d'une zone d'abattage ou près d'une boucherie. Tout comme la forte concentration d'aiguilles, de lames de tisserand ou de plaquettes de tissage pourrait nous indiquer qu'un atelier de textile existait à cet endroit. Ainsi, l'étude de l'artisanat permet de renseigner les chercheurs sur les méthodes de travail et les techniques des artisans selon les époques. Il amène également son lot d'informations concernant l'évolution chronologique des systèmes d'implantation des différentes activités au sein d'une agglomération ainsi que leur adaptation au milieu dans lequel ils sont implantés (topographique, social,...). Néanmoins, ici, le plan n'a pas encore permis de localiser un atelier de tabletterie.

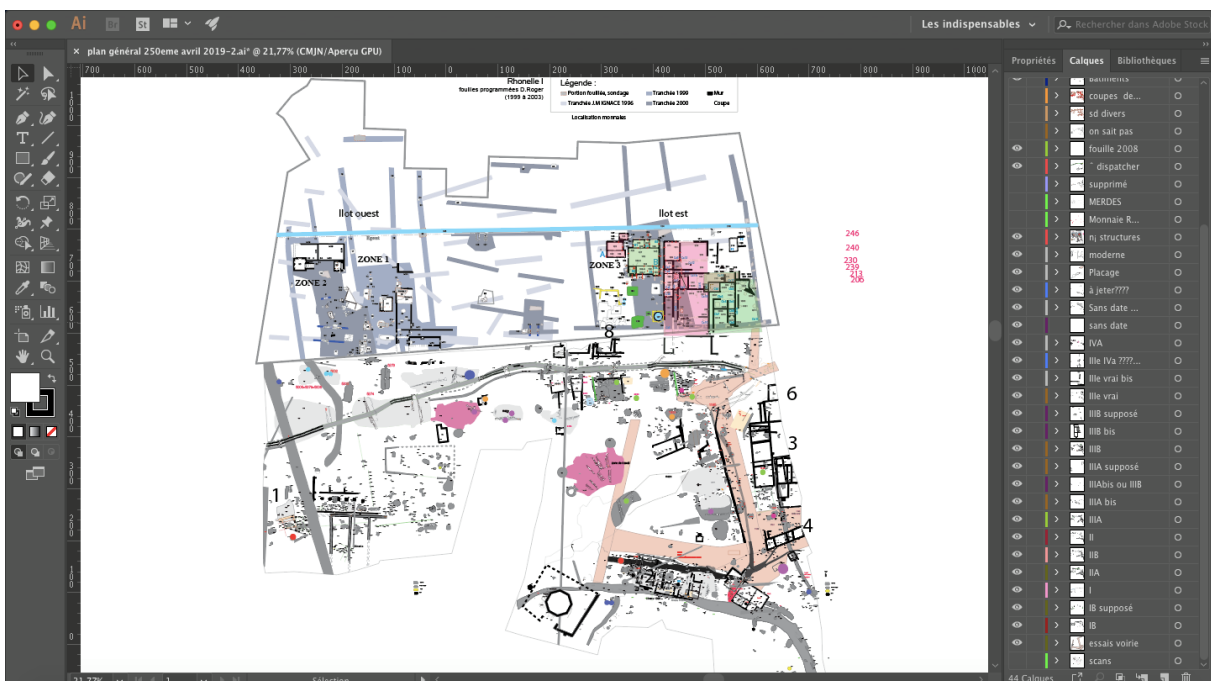


Figure 33: Travail du plan de répartition sur Adobe Illustrator.

L'exploitation des données

C'est ici la finalité de l'analyse. Il s'agit de dresser une synthèse des résultats et d'en tirer des conclusions le cas échéant. Pour rédiger mon analyse finale, je me suis inspirée des travaux d'Annick Thuet qui synthétise ses découvertes en réalisant des tableaux, dans le projet collectif de recherche (PCR) de Famars publié en 2011 (PCR 2011). Certains de ces tableaux présentent la répartition du mobilier par domaine, qui peut-être économique, domestique, militaire, social entre autres. D'autres tableaux présentent la répartition fonctionnelle du mobilier, qu'il s'agisse de parure, de jeux ou d'éléments d'ameublement. La synthèse va également présenter les différentes classes d'objets en se basant sur les référentiels de typologie. Il s'agit ici de préciser le nombre d'épingles de tel ou tel type sur le site par exemple. Cela va permettre de définir peut-être des axes de commercialisation et d'échanges avec d'autres agglomérations qui peuvent être à l'origine de la production d'un type d'épingle.

Ces résultats sont donc transmis aux chercheurs qui se penchent également sur le cas de Famars afin de croiser les résultats avec ceux de leur discipline. L'ensemble des études menées par différents spécialistes du verre, du métal, de la faune, de la céramique, de la topographie parmi tant d'autres, sont *in fine* rassemblées et publiées dans des PCR. Jusqu'alors, neuf PCR ont été publiés de 2011 à 2019 pour le site de *Fanum Martis*. Les travaux financés sur budget du Ministère de la Culture, du CNRS, de l'Inrap et de l'Université de Paris X Nanterre sont destinés à intégrer les bibliothèques du service régional archéologique (SRA) ainsi que les archives départementales. Ils sont également à la base de la rédaction d'articles dans des différentes revues selon les thématiques abordées. À termes, ces ouvrages serviront probablement aux archéologues du futur, qui auront très sûrement de nouvelles techniques bien plus pointues et précises pour approcher la vérité historique.

La matière dure animale de la Rhonelle II (2008-2009)

Les artefacts en MDA de Famars la Rhonelle II

Le lot de tabletterie présenté dans cette étude provient de fouilles archéologiques menées en 2008-2009 dans le secteur de la Rhonelle, sous la direction de Raphaël Clotuche. Ces opérations ont permis de mettre au jour 85 objets en matière dure animale, façonnés essentiellement dans les os longs de bœuf pour l'essentiel, sauf pour un objet retrouvé, fabriqué dans de l'ivoire. Aucun artefact en bois de cerf n'est présent dans ce lot. On observe ici une certaine homogénéité puisqu'il se compose essentiellement d'épingles à cheveux, d'aiguilles, mais aussi de fragments d'os pleins et allongés qui pourraient être l'un ou l'autre. Deux manches de couteaux plus ou moins grands, un mini fourreau d'épée, quatre jetons, un sifflet, une lame de tisserand, deux plaquettes de métier à tisser, un élément de charnière, un anneau et deux rejets de fabrication ont également été identifiés. En revanche, un fragment d'ivoire de forme circulaire présentant une perforation empli d'une résine noirâtre fait partie du lot mais son utilité n'a pu clairement être identifiée.

La quasi-totalité de ce lot est donc composée d'os (98,7%), et en plus faible pourcentage d'ivoire (0,83%). Mais comme l'explique Annick Thuet dans son analyse du lot de tabletterie issu des fouilles de 1999-2002 menées par Daniel Roger (PCR 2015), cela n'est pas représentatif de l'approvisionnement de Famars en matière dure animale. En effet, l'auteure explique que « le dépouillement rapide des données anciennes fait mention, notamment dans la fouille des thermes « de cornes de cerf dont certaines sont travaillées », ou encore dans le secteur sud-est de la ville, « des défenses de sanglier et une corne de daim de forte dimension » ». Dès lors, ces anciennes données et les découvertes récentes permettent d'attester qu'il existait bel et bien une activité de tabletterie par la présence de déchets de fabrication, dont deux présents dans ce lot, et un dans le lot étudiés par Annick Thuet, bien que ces ateliers ne soient pas encore localisés.

Les objets finis

FAMARS	Personnel	Économique	Domestique	Vie quotidienne	Social	Divers	Indéterminés	Total
N. objets	32	20	1	3	4	22	1	83
%	38,55	24,09	1,20	3,61	4,82	26,50	1,20	100

Figure 34 : Répartition du mobilier par domaine.

La répartition du mobilier permet de constater la prédominance du domaine personnel qui représente plus du tiers de la totalité des objets finis de ce lot. Cette position est renforcée par le pourcentage du « divers » en deuxième position, composé essentiellement de pointes et fûts d'éléments pleins allongés. Le domaine économique est également très fortement représenté par la présence de dix-sept aiguilles clairement identifiées. Le domaine social leur succède avec quatre jetons. Le domaine de la vie quotidienne arrive ensuite avec deux manches de couteaux et un sifflet. Enfin, le domaine domestique n'est représenté que par un élément de charnière. Il est surprenant qu'il soit le seul à avoir été découvert sur le site. Il est probable qu'à Famars, la majorité des éléments de charnières aient été en bois ou en fer et ne soient pas parvenus jusqu'à nous.

<i>Domaine</i>	<i>Thème</i>	<i>Fonction</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>
<i>Personnel Économique</i>	<i>Parure</i>	<i>Bijouterie</i>	Épingles à cheveux	32
	<i>Artisanat</i>	<i>Textile</i>	Aiguilles	17
Plaquette de métier à tisser			2	
Lame de tisserand			1	
<i>Domestique Vie quotidienne</i>	<i>Construction</i>	<i>Ameublement</i>	Élément de charnière	1
	<i>Instruments</i>	<i>Outils</i>	Manches de couteau	2
Sifflet			1	
<i>Divertissement divers</i>	<i>Loisir</i>	<i>Jeux</i>	Jetons	4
			Fragment d'ivoire	1
			Anneau	1
			Epée miniature à fourreau en os	1
			Fûts	9
<i>Indéterminés</i>			Pointes	10
			Indéterminés	1
<i>Total</i>				83

Figure 35: Répartition fonctionnelle du mobilier en MDA du site de Famars, la Rhonelle II.

Les quatre catégories généralement les plus produites par les tabletiers que sont les épingles, les charnières, les aiguilles et les jetons, représentent ici 65% du mobilier en matière dure animale, soit près de deux objets sur trois.

La parure

On constate dans ce lot que les épingles à cheveux représentent 100% du domaine personnel. Bien qu'un anneau ait été découvert dans ce lot, le diamètre semble trop large pour avoir été utilisé en tant que bijou.

<i>Type d'épingles</i>	<i>Quantité</i>	<i>%</i>
<i>AXX, 1, épingle miniature</i>	4	12,5
<i>AXX, 2, à sommet plat</i>	4	12,5
<i>AXX, 3, à sommet conique</i>	5	15,6
<i>AXX, 4, à sommet ogival</i>	1	3,12
<i>AXX, 5, à tête de clou</i>	1	3,12
<i>AXX, 7, à tête sphérique</i>	9	28
<i>AXX, 8, à tête polygonale</i>	3	9,37
<i>AXX, 10, à sommet géométrique</i>	1	3,12
<i>AXX, 17, à sommet mouluré</i>	1	3,12
<i>Épingles indéterminées</i>	3	9,37

Figure 36: Répartition des épingles par type.

Trente-deux épingles à cheveux ont été découvertes durant la fouille. 28% d'entre elles appartiennent au premier groupe représenté ici par les épingles à tête sphérique. Le deuxième groupe est représenté à 15,6% par des épingles à sommet conique plus ou moins développé. Le pourcentage d'épingles miniatures et d'épingles à sommet plat est équivalent puisqu'il représente dans les deux cas 12,5% du lot. Les épingles à tête polygonale représentent ici 9,37% du groupe. Enfin, restent une épingle à sommet ogival, une épingle à tête de clou, une épingle à sommet géométrique et une épingle à sommet mouluré. Bien que les épingles indéterminées représentent 9,37% du lot, elles ne présentent aucune originalité.

Tout comme l'étude de tabletterie, menées par Annick Thuet, relative aux fouilles de 1999 à Famars, ce lot est essentiellement composé d'épingles et d'aiguilles, qui sont des objets ordinaires en soi. Cependant, il y a quelques artefacts plus rares comme le mini fourreau d'épée, ou encore le fragment d'ivoire dont on ignore encore la réelle utilisation. Pour ce dernier, une analyse au centre de recherches de Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), est envisagée afin d'effectuer un prélèvement de la résine injectée dans le sillon creusé de l'objet, d'en déterminer sa composition et de tenter d'apporter un éclaircissement sur l'emploi réel de l'objet.

Les fouilles menées en 2008-2009 n'ont pas permis d'attester la présence d'un atelier de tabletier. Très peu de déchets de fabrication ont été découverts, aucun outils de tabletier ne fait partie de la découverte. On peut alors légitimement s'interroger sur le statut des artisans de Fanum Martis : réalisaient-ils ces objets en os selon les demandes ponctuelles, sans avoir d'atelier fixe ? Possédaient-ils un statut d'artisan itinérant ? Peut-il également s'agir, pour la fabrication des objets les plus simples, d'une activité connexe à celle habituellement exercée par le fabricant ? L'agglomération de Famars n'a pas été fouillée dans son intégralité, et les futures fouilles seraient susceptibles d'apporter un éclaircissement à ce sujet.

Catalogue

Toutes les dimensions seront données ici en millimètres.

Activité de tabletterie (les déchets de fabrication)

MDA-01 Rejet du travail de l'os.

La Rhonelle II 2008, S. 5002, US 1, n°inv. 13.

L. act. 38 x 40.

Fragment cubique d'un os plat présentant des traces de façonnage.

MDA-02 Rejet du travail de l'os.

La Rhonelle II 2008, S. 1424, n°inv. 62.

L. act. 16 ; l. act. 13.

Traces de couperet.

Les objets finis

Parure

MDA-03 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6202, n°inv. 3.

Type Béal AXX, 1, tige droite à sommet pyramidal. L. 60 ; D. max. 2 ; Hco. 1,5.

Le corps est dressé par facettes. La pointe est taillée en oblique.

MDA-04 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6002 dans cave, n°inv. 4.

Type Béal AXX, 1, à sommet pyramidal. L. 63 ; D. max. 2 ; Hco. 2.

La tige est fine et légèrement courbée.

MDA-05 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5188, US. 1, n°inv.21.

Type Béal AXX, 1, à sommet conique peu développé. L.45 ; D. max. 2.

Le corps possède encore ses facettes de fabrication.

MDA-06 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5188, US. 2, cave, n°inv. 30.

Type Béal AXX, 1, à sommet pyramidal. L. act. 85 ; D. max. 1,2 ; Hco. 1.

La tige est droite et fine. Le corps présente une forte courbure. La pointe est cassée.

MDA-07 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, US. 1, n°inv. 17.

Type Béal AXX, 2, à sommet plat. L. act. 64 ; D. max. 4,5.

Le sommet révèle la zone spongieuse de l'os ce qui indique que l'épingle a été taillée dans l'extrémité d'un os long. La pointe est manquante.

MDA-08 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5408, US. 1, n°inv. 19.

Type Béal AXX, 2, à sommet plat. L. 105 ; D. max. 6 x 7.

La tête est légèrement biseautée et présente des stries sur son sommet. Le corps circulaire s'affine régulièrement du sommet vers la pointe fine.

MDA-09 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1560, US. 1, n°inv. 55.

Type Béal AXX, 2, à sommet plat. L. 110 ; D. max. 6.

Le sommet conique est très peu développé et est faiblement facetté. Le corps, parfaitement circulaire et poli, s'affine du sommet vers la pointe.

MDA-10 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1280, n°inv. 68.

Type Béal AXX, 2, à sommet plat. L. act. 69 ; D. max. 3,5.

La section est parfaitement circulaire. La pointe est manquante.

MDA-11 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6071, n°inv. 2.

Type Béal AXX, 3, à sommet en calotte très aplati. L. act. 70 ; D. max. 6.

Le sommet est faiblement facetté. Le corps s'affine du sommet vers la pointe qui est manquante.

MDA-12 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2009, S. 6049, n°inv. 8.

Type Béal AXX, 3, à sommet conique peu développé. L. act. 33 ; D. max. 6.

Il manque les deux tiers du corps et la pointe.

MDA-13 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 39.

Type Béal AXX, 3, à sommet pyramidal. L. act. 53 ; D. max. 3 ; Hco. 1.

La section est parfaitement circulaire. Le corps est couvert de stries obliques destinées à supprimer le facettage de fabrication. La moitié de l'épingle coté pointe est manquante.

MDA-14 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 41.

Type Béal AXX, 3, à sommet conique peu développé. L. 102 ; D. max. 4,5 ; Hco. 1. Le corps est circulaire et fortement poli. La pointe a probablement été cassée et a été polie ensuite pour prolonger la durée d'utilisation, ce qui explique pourquoi celle-ci est biseautée.

MDA-15 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1026, n°inv. 85.

Type Béal AXX, 3, à sommet conique. L. 89 ; D. max. 3,1 ; Hco. 2.

Le corps s'affine du sommet vers la pointe. Les facettes de fabrication ont été polies par l'usure.

MDA-16 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1833, n°inv. 40.

Type Béal AXX, 4, à sommet ogival. L. act. 71 ; D. max. 3.

Le corps est parfaitement circulaire et bien poli. La pointe est manquante.

MDA-17 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6202, n°inv. 7.

Type Béal AXX, 5, à tête en forme de clou. L. act. 67 ; D. max. 3 ; DC. 2 ; HT. 2. Le corps à une section circulaire. Il manque la pointe.

MDA-18 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6168, n°inv. 6.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 44 ; D. max. 3 ; DC. 2 ; HT. 4 ;

DT. 3x4. La tête est grossièrement facettée. Le raccord au col est droit. Le fût est facetté. La moitié de l'épingle est manquante.

MDA-19 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5408, n°inv. 24.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 65 ; D. max. 4 ; DC. 3 ; HT. 5 ;

DT. 6x5. La tête sphérique est aplatie. Le col est droit. Le corps est circulaire et bien poli. La pointe est manquante.

MDA-20 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, US. 3, n°inv. 26.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 70 ; D. max. 4 ; DC. 3 ; HT. 7 ;

DT 6x7. La tête est grossièrement facettée et se termine en cône peu développé. On remarque une partie de la zone spongieuse de l'os sur la sphère de l'épingle, ce qui indique qu'elle a été taillée dans l'extrémité d'un os long. Le raccord au col est mal façonné. Le col est droit. Le corps présente un renflement puis s'affine vers la pointe manquante.

MDA-21 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5408, n°inv. 27.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 91 ; D. max. 4 ; DC. 2 ; HT. 5,5 ;

DT. 4,5. La tête sphéroïdale est assez plate. Elle est dressée par facettes. Le corps, lui aussi facetté, présente un renflement. La section du corps est circulaire et s'affine vers la pointe qui est cassée.

MDA-22 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5392, zone de travail, four haut, n°inv. 28.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 102 ; D. max. 4 ; DC. 3 ; HT. 7 ;

DT. 6. La tête sphérique a été taillée par facettes. L'épingle présente un renflement. Le corps est facetté et s'affine vers la pointe.

MDA-23 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, cave, escalier, n°inv. 71.

Type Béal AXX, 7, à tête sphéroïdale. L. 89 ; D. max. 3,5x4 ; DC. 1,5x2 ; HT. 5 ; DT. 4x6. La tête sphéroïdale est dressée par facettes. Une moitié de la tête est plate et présente une partie spongieuse de l'os. Le raccord au cou est net. Le corps, de section circulaire, présente un renflement.

MDA-24 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, n°inv. 73.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. 80 ; D. max. 4 ; DC. 2,5 ; HT. 6 ; DT. 5,5.

Le sommet de la tête est légèrement faiblement conique. Le corps présente un renflement. La pointe est fine et dangereuse.

MDA-25 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, cave, escalier, n°inv. 76.

Type Béal AXX, 7, à tête volumineuse. L. act. 63 ; D. max. 4 ; DC. 3 ; HT. 8 ; DT. 9. La tête est parfaitement sphérique et bien séparée du corps. Le fût facetté présente un renflement. La pointe manque.

MDA-26 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1544, n°inv. 57.

Type Béal AXX, 7, à tête sphérique. L. act. 65 ; D. max. 3 ; DC. 2 ; HT. 5 ;

DT. 5. La tête repose sur une base horizontale. Les facettes de fabrication sont encore visibles. Le corps de section circulaire présente un renflement puis s'affine vers la pointe qui est manquante. La zone de cassure de la pointe semble avoir été grossièrement polie.

MDA-27 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, n°inv. 70.

Type Béal AXX, 8, à tête en calice de pavot. L. act. 66 ; D. max. 3,5 ; DC. 2 ; HT. 5 ; DT. 4x5,5. Le corps est facetté. La pointe est manquante.

MDA-28 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, cave, escalier, n°inv. 72.

Type Béal AXX, 8, à tête polygonale. L. 78 ; D. max. 3 ; DC. 2 ; HT. 4 ; DT. 3x4.

La tête est dressée par facettes. Le corps, de section circulaire, présente un renflement. Il s'affine du sommet vers la pointe.

MDA-29 Épingle à cheveux en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, n°inv. 74.

Type Béal AXX, 8, à sommet sphérique. L. 91 ; D. max. 4x3,5 ; DC. 2,5 ; HT. 6 ; DT. 5x4. La tête est dressée par obliques pour la base et le sommet. Le col est droit. Le fût est facetté et présente des stries obliques. La pointe est longue et fine.

MDA-30 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5234, n°inv. 25.

Type Béal AXX, 10, à sommet géométrique. L. act. 74 ; D. max. 4 ; DC. 2 ; HT. 10. La tête est ornée d'un motif géométrique constitué d'un sommet de forme bulbeuse, reposant sur un disque grossièrement facetté. Le fût est circulaire et présente une courbure. Il s'affine vers la pointe qui est manquante.

MDA-31 Épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5234, n°inv. 29.

Type Béal AXX, 17, à sommet mouluré. L. act. 57 ; D. max. 3,6 ; DC. 3,1 ; HS. 13,2 ; DT. 4,2. Le corps est parfaitement cylindrique. La tête en bulbe est soulignée par un bandeau décoré de rainures obliques parallèles. Ce bandeau est encadré du dessus et du dessous d'une gorge en V, puis un disque, et une gorge en V à nouveau. La pointe est manquante.

MDA-32 Épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 5160, sondage à la pelle mécanique, n°inv. 18.

L. 88 ; D. max. 4 ; DS. 2,5.

Le corps circulaire de l'épingle est facetté. Il s'affine vers la pointe, mais aussi vers le sommet plat de l'objet. La pointe est longue et fine.

MDA-33 Épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 5160, sondage à la pelle mécanique, n°inv. 20.

L. act. 75 ; D. max. 3 ; DC. 1,8.

L'épingle est incomplète. Elle est cassée au niveau du col et ne possède donc plus sa tête. La section circulaire de l'aiguille s'affine vers la pointe, mais aussi vers le col. Une partie de l'épingle a été en contact avec un alliage cuivreux puisqu'une couleur verdâtre s'est déposée sur le corps.

MDA-34 Épingle en os.

La Rhonelle II, S. 1187, n°inv. 80.

L. act. 89 ; D. max. 4,8.

Le corps est parfaitement circulaire et présente des stries obliques. Il manque la tête et la pointe de l'épingle.

Activité textile

MDA-35 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, US. 1, n°inv. 22.

Type Béal AXIX, 2, à sommet pyramidal et chas en 8. L. act. 67 ; DS. 3x3,5 ; Lch. 3,5 ; lch. 2 ; Hco. 4. La section est circulaire et s'affine vers la pointe manquante.

MDA- 36 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5080, n°inv.32.

Type Béal AXIX, 2, à sommet conique bien développé et chas en 8. L. act. 90 ; DS. 3x4 ; Lch. 5,3 ; lch. 1,9 ; Hco. 2,7. Les facettes de fabrication ont été laissées brutes, mais sont diminuées par le poli d'usure. Il manque la pointe de l'aiguille.

MDA-37 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 47.

Type Béal AXIX, 2, à sommet pyramidal. Le chas a été foré et est parfaitement circulaire. L. act. 52 ; DS. 2 ; Lch. 1 ; lch. 1 ; Hco. 2. La pointe est manquante.

MDA-38 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1367, sondage 10, n°inv. 63.

Type Béal AXIX, 2, à sommet conique et chas en 8. L. act. 43 ; DS. 2 ; Lch. 1 (1,5) ; lch. 1 ; Hco. 2. Le corps est circulaire et s'amincit vers la pointe qui est manquante. Les facettes de fabrication sont encore bien présentes.

MDA-39 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1026, n°inv. 82.

Type Béal AXIX, 2, à sommet pyramidal et chas en 8. L. act. 77 ; DS. 3x4 ; Lch. 3 ; lch. 2 ; Hco. 3 Le chas n'est pas centré et est donc fragilisé par la paroi de l'aiguille. La section est circulaire et s'affine vers la pointe manquante.

MDA-40 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5188, n°inv. 23.

Type Béal AXIX, 3, à sommet conique et chas en 8. L. act. 67 ; DS. 2x1,5 ; Lch. 4 ; lch. 1,5 ; Hco. 7,9. La section est circulaire vers la pointe qui est cassée, mais s'aplatit progressivement vers le chas puis s'incurve et se rétrécit vers le sommet qui est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'aiguille.

MDA-41 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1833, n°inv. 43.

Type Béal AXIX, 4, à sommet en calotte et chas en 8. L. act. 99 ; DS. 3,5 ; Lch. 3 ; lch. 1,5 ; Hco. 3. Le corps est circulaire s'amincissant vers la pointe. La pointe est manquante.

MDA-42 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1843, n°inv. 48.

Type Béal AXIX, 6, à sommet aplati. L. 100 ; D.max. 5x3 ; IS. 6 ; Lch. 4,8 ; lch. 1,5. Le sommet est arqué. Le chas foré possède deux biseaux à chacune de ses bases. La pointe est biseautée.

MDA-43 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1543, n°inv. 56.

Type Béal AXIX, 6, à sommet aplati. L. 120 ; IS. 6 ; Lch. 5 (8) ; lch. 2.

Le fût s'affine vers la pointe, mais devient ovale en direction du sommet jusqu'à s'aplatir et s'élargir. Il manque la partie supérieure du chas. La pointe est longue et fine.

MDA-44 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6002, cave, n°inv. 5.

L. act. 9,5 ; D. max. 3x3,5.

La section est circulaire, mais devient ovale à la base du chas. La partie inférieure du chas, seule partie conservée, possède deux biseaux à chacune de ses bases. La pointe est longue et fine.

MDA-45 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 44.

L. act. 73 ; D. max. 3,5x4.

Le corps est parfaitement circulaire, la pointe et le sommet de l'aiguille sont manquants. Seule la base du chas est encore visible.

MDA-46 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 45.

L. act. 68 ; D. max. 3,5x2,5.

Il manque le sommet et la pointe de l'aiguille. Seule reste la base du chas.

MDA-47 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 46.

L. act. 56 ; D. max. 2.

Le sommet et la pointe de l'aiguille sont cassés. Il ne reste plus que la base du chas. Le corps circulaire comporte de nombreuses stries obliques.

MDA-48 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 42.

L. act. 79 ; D. max. 3x3,5.

La pointe est biseautée. Le sommet de l'aiguille est manquant. Il semble avoir été poli, pour une reconversion en épingle peut-être ? Le corps est parfaitement circulaire et comporte des stries obliques.

MDA-49 Aiguille en os.

La Rhonelle II 2008, S. 2008 ; US. 3, bâtiment 6, sondage 1, n°inv. 86.

L. act. 100 ; D. max. 3,7.

Le sommet de l'aiguille est cassé. Il ne reste que la base du chas. La pointe est longue et fine.

MDA-50 Lame de tisserand.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, n°inv. 33.

Type Béal B X, L. act. 135 ; l. 26,4x4,6.

La lame est taillée dans un os long et s'affine vers le sommet pour se terminer en ogive. Les traces visibles ont été polies, ce qui laisse à penser qu'elles ont été faites lors de l'utilisation de l'outil.

MDA-51 Plaquette de métier à tisser.

La Rhonelle II 2008, S. 1859, n°inv. 52.

D. 39,9 x 40,7 x 39,8 ; Ep. 1,8.

Plaquette de forme triangulaire. Les surfaces sont parfaitement plates et lisses. Un orifice se trouve à chaque angle.

MDA-52 Plaquette de métier à tisser

La Rhonelle II 2008, S.1859, n°inv. 53.

L. 31,3 ; ép. 2.

Plaquette de métier à tisser de forme triangulaire, avec des encoches autour de la perforation situées au sommet du triangle, ainsi que deux petits encoches au centre de la base du triangle, formant alors une petite pointe. Quatre petits trous ont été percés sur cette face qui constitue la base du triangle.

On retrouve cette même variante de la plaquette de métier à tisser triangulaire à bords droits sur le site de Verulamium, à Saint Albans en Angleterre.¹³

La datation présentée pour ce type de plaquette est de 300 à 400 ap. J.-C.

Jeux et divertissements

MDA-53 Jeton en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6049, n°inv. 10.

Type Béal AXXXIII, 5, à dépression en cuvette. D. 18,9 ; Ep. 7,6.

La tranche du jeton est légèrement oblique. Il reste quelques légères traces de tournage dans la dépression, mais elles sont cependant presque effacées par le poli d'utilisation. L'objet a certainement été utilisé comme élément de jeu.

MDA-54 Jeton en os.

La Rhonelle II 2008, entre S. 6006 et S. 6007, n°inv. 11.

Type Béal AXXXIII, 3, au faible diamètre. D. 11,8 ; Ep. 2,7.

Les deux faces sont plates et lisses. La tranche est composée de deux pans obliques et d'une partie médiane qui est perpendiculaire à la surface de l'objet.

¹³ Frere S. Verulamium Excavations, vol. I, Oxford 1972.

MDA-55 Jeton en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5391, n°inv. 35.

Type Béal AXXXIII, 6, au décor de gorges concentriques en V. D. 23,7 ; Ep. 3,3. Le jeton présente en son centre un mamelon cylindrique isolé dont la hauteur correspond à celle de la périphérie. On distingue 6 gorges en V qui partent de la périphérie du jeton pour rejoindre le centre. La tranche du jeton est oblique. La face inférieure du jeton est plate et polie.

MDA-56 Jeton en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1542, n°inv. 61.

Type Béal AXXXIII, 3, au point central très marqué. D. 20,4 ; Ep. 3,6.

Les deux faces sont plates et lisses. Le centre est marqué par un léger surcreusement. La tranche est oblique.

MDA-57 Sifflet

La Rhonelle II 2008, S. 5121, n°inv. 34.

L. act. 52 ; D. max. 8,7x7,5.

Tarsométatarse d'oie percé d'un trou
(Archéologie et pédagogie, Lycée de Bavay, p. 100 et 104).

Vie quotidienne

MDA-58 Manche de canif en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, cave, escalier, n°inv. 78.

L. act. 51 ; D. max. 10,5.

Le manche se divise en deux parties : la partie supérieure est légèrement plus large au sommet et s'affine ensuite vers la deuxième partie du manche délimitée par un léger ressaut. Le sommet se compose d'une sphère suivie de part et d'autre d'une gorge en U, ce qui donne à l'objet un profil de balustre. La deuxième partie, qui est directement en contact avec la lame, est parfaitement cylindrique et est décorée de trois filets surcreusés. Le manche est gagné par la rouille de la lame et est coloré en bleu vert par un contact avec un alliage cuivreux. Une fente a été creusée sur toute la longueur du manche afin d'accueillir le repli de la lame.

MDA-59 Manche de couteau en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1191, n°inv. 81.

L. act. 91 ; D. max. 18,5x15,9.

Manche taillé¹⁴ décoré avec des rainures circonférentielles et des motifs en treillis.

Ameublement

MDA-60 Élément de charnière en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1548, n°inv. 59.

Type Béal AXI, 2, L. 30,6 ; D. 25,6x25 ; D. Lat. 8.

Le trou a été foré. Les bases sont parfaitement plates et polies.

¹⁴ La fabrication de ce manche a été réalisée, après expertise de l'archéozoologue Jean Hervé Yvinec dans un métatarse de bœuf.

Divers

MDA-61 Fragment d'ivoire.

La Rhonelle II 2008, S. 5109, cave, remblai, n°inv. 37.

L. act. 50,5 ; Ep. 12,3 ; poids. 22g.

Fragment de défense en forme de disque. Les deux surfaces de l'objet sont parfaitement plates et les contours sont polis. L'objet est foré en son intérieur et une résine y a été injectée.

MDA- 62 Anneau en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, n°inv. 79.

D. int. 20,8 ; D. ext. 28,5.

L'anneau présente des sillons circulaires concentriques qui sont des traces de sa fabrication.

MDA-63 Epée miniature à fourreau en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, n°inv. 36.

L. 53,8 ; l. 15,1 ; Ep. 6,9.

Le manche est taillé d'une seule pièce dans un os long. Il n'est décoré que sur une seule surface. Le revers est lisse et légèrement bombé. L'objet est foré de part en part, et la lame venait s'insérer à l'intérieur.

Son décor se divise en deux zones : d'abord la zone décorative supérieure, qui accueillait la lame, est ornée de moulures horizontales et de petites anses de chaque côté, dont l'une est aujourd'hui cassée.

Puis, un décor de deux bourrelets transversaux pour le reste de l'objet.

(Béal et Feugère, 1987, p. 89-105)

MDA-64 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6071, n°inv. 1.

L. act. 56 ; D. max. 4.

MDA-65 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5001, n°inv. 12.

L. act. 61 ; D. max. 3,5.

MDA-66 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5188, US.1, n°inv. 14.

L. act. 39 ; D. max. 2,3.

Des stries obliques sont bien visibles sur l'objet.

MDA-67 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5234, n°inv. 15.

L. act. 65 ; D. max. 3.

MDA-68 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5080, n°inv. 16.

L. act. 67 ; D. max. 3,5.

Des traces de stries obliques destinées à supprimer les facettes de fabrication sont encore visibles.

MDA-69 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1790, n°inv. 54.

L. act. 69 ; D. max. 4.

MDA-70 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1280, n°inv. 69.

L. act. 69 ; D. max. 3,5.

MDA-71 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, cave, escalier, n°inv. 67.

L. act. 24 ; D. max. 2,5.

MDA-72 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1061, n°inv. 83.

L. act. 39 ; D. max. 4.

MDA-73 Pointe d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1051, n°inv. 84.

L. act. 66 ; D. max. 3.

Le corps est facetté. La pointe, biseautée, présente un étrange poli.

MDA-74 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 5105, US.3, n°inv. 31.

L. act. 47 ; D. max. 4,2x3,1.

Le fragment, normalement circulaire, possède une zone complètement lisse et plate.

MDA-75 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 49.

L. act. 56 ; D. max. 4,2.

MDA-76 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 50.

L. act. 40 ; D. max. 4,1x3,6.

Deux petits sillons sont présents sur le corps.

MDA-77 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2009, S. 1836, n°inv. 51.

L. act. 39 ; D. max. 3,5.

MDA-78 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1560, n°inv. 58.

L. act. 47 ; D. max. 3,5.

La partie médiane de l'épingle ou de l'aiguille présente un renflement. Le corps est facetté.

MDA-79 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1544, n° inv. 60.

L. act. 45 ; D. max. 3,6.

MDA-80 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1373, bâtiment 2, n°inv. 65.

L. act. 40 ; D. max. 3,2.

MDA-81 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1274, n°inv. 75.

L. act. 40 ; D. max. 3.

MDA-82 Fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 1280, n°inv. 77.

L. act. 46 ; D. max. 3,3x4,1.

MDA-83 Fragment de fût d'aiguille ou d'épingle en os.

La Rhonelle II 2008, S. 6202, n°inv. 9.

L. act. 17 ; D. max. 3.

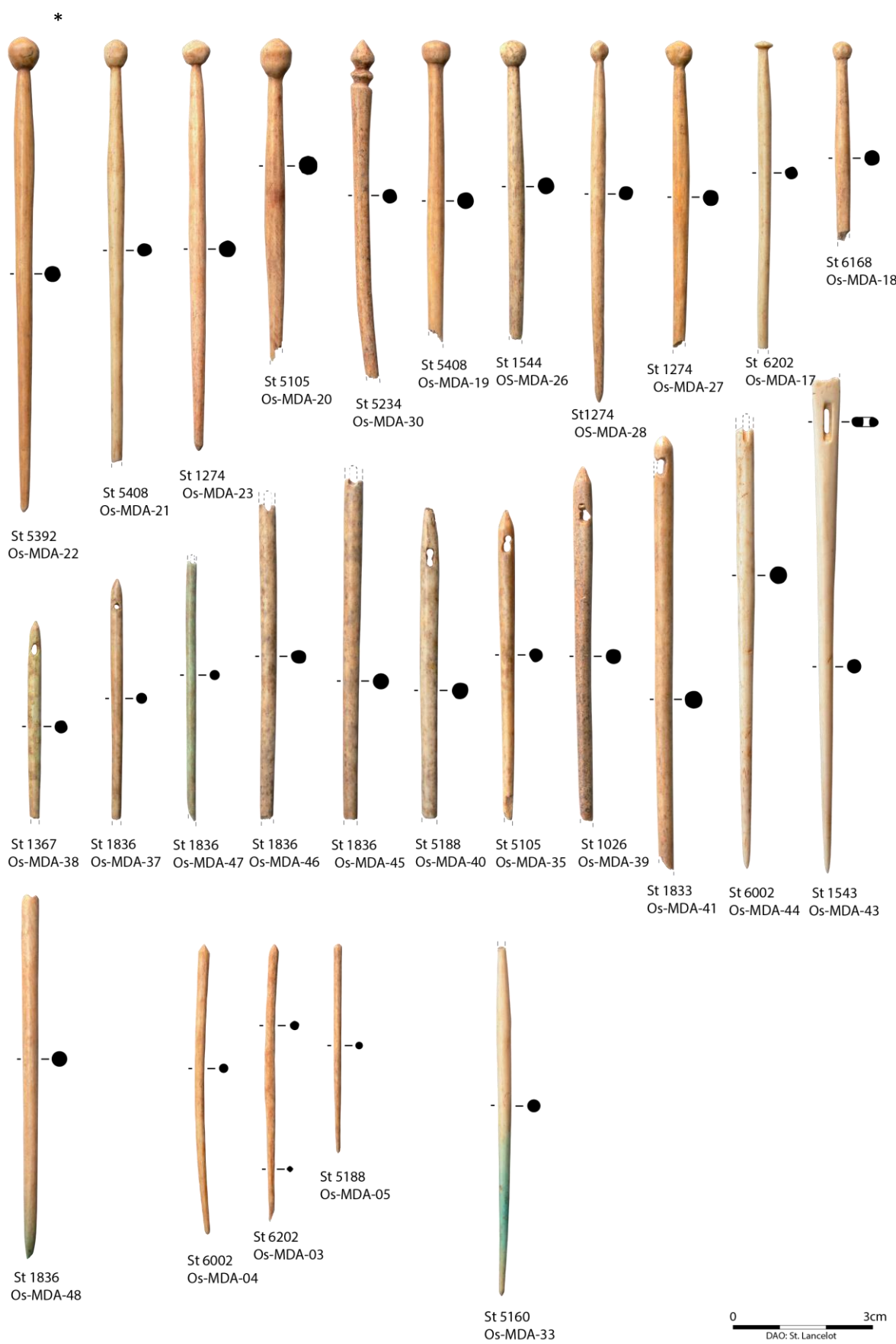
Indéterminé

MDA-84 Baguette d'os polie.

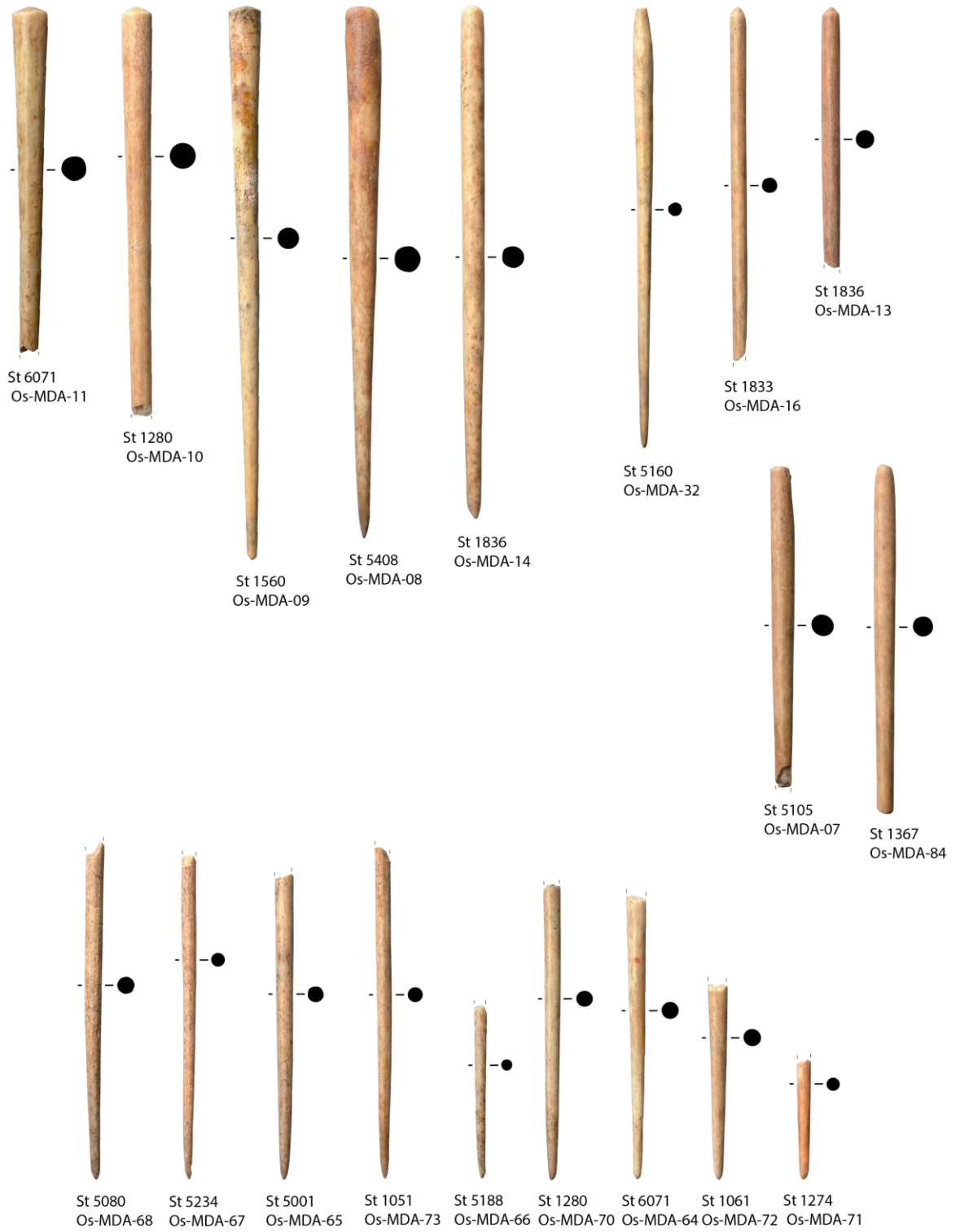
La Rhonelle II 2008, S. 1367, Sondage 13, n°inv.

L. 70 ; D. max. 4,3.

L'objet semble être une épingle cassée qui a été polie afin d'obtenir une plus petite épingle. Cependant, la pointe n'est pas fine et l'utilisation incertaine. Le corps est parfaitement circulaire et poli. Le diamètre se réduit au sommet de l'objet.

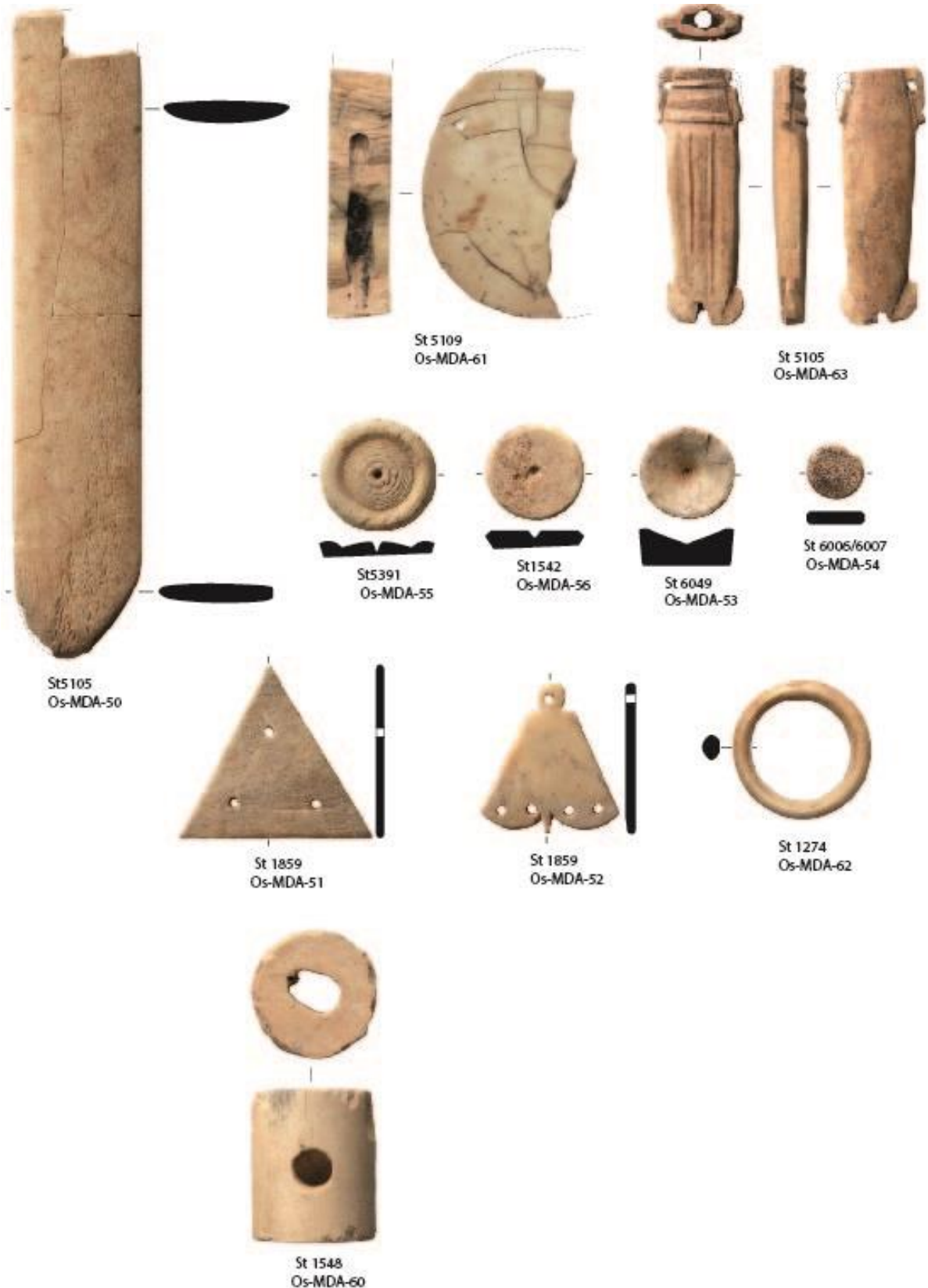


Famars2010



Famars2010

0 3cm
DAO: St. Lancelot



0 3cm
DWD: St. Lancelot

Famars2010

Contexte de découverte

Ce mini fourreau d'épée a été mis au jour lors de la campagne de fouille 2008-2009. Il se trouvait dans la fosse 5105. Son comblement, argileux et charbonneux, a livré de la céramique datée de la deuxième partie du II^e siècle ainsi que d'autres objets de tabletterie : deux épingles à cheveux, une aiguille, 1 fût qui peut être une épingle ou une aiguille, mais aussi une lame de tisserand. Le contexte général ainsi que la stratigraphie semblent attacher cette fosse à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.



Figure 37: fourreau d'épée en os miniature découvert à Famars.

Description de l'objet

Le fourreau a été conçu d'une seule pièce, dans la paroi d'un os long. Le fourreau n'est décoré que sur une seule surface. Son revers est lisse et légèrement bombé. Son décor se divise en deux parties. La partie supérieure du fourreau est parcourue de deux moulures horizontales, tandis que le reste du manche est décoré de deux bourrelets transversaux. L'objet est foré de part en part, destiné à accueillir la lame, qui est désormais séparée de son fourreau. Deux petites anses latérales situées sur la partie supérieure du fourreau, dont l'une est cassée, permettaient de suspendre l'objet. L'objet mesure 53 mm de long, 15mm de large et 7mm d'épaisseur.

La fonction

Dans les sociétés anciennes, une arme peut représenter bien plus qu'un outil destiné à tuer. Maria del Mar Gabaldon Martinez explique dans son article dédié à la présence d'armes non fonctionnelles en contexte rituel (Mar Gabaldon Martinez, 2010), que ces armes miniatures ont été conçues avec l'intention de les doter d'une autre fonction que celle de tuer. Elles ne sont bien évidemment pas fonctionnelles pour faire la guerre en raison de leur morphologie, leur taille ou du matériau utilisé pour leur fabrication. Cependant, elles restent tout de même des armes. Elle avance donc dans son article d'autres finalités de ces petits objets :

D'abord, elles pouvaient être utilisées pour mener des études technologiques et tactiques sur l'armement, en créant des prototypes en miniature par exemple. Béal et Feugère avaient déjà avancé cette hypothèse en 1985 (Béal, Feugère, 1985). Selon leur étude, ce type de mini fourreau d'épée serait même le témoin d'une évolution dans la confection des manches de couteaux et des canifs.

Selon Maria del Mar Gabaldon Martinez, ces armes non-fonctionnelles pouvaient aussi être utilisées comme un marqueur social. Lorsqu'elles étaient découvertes en contexte funéraires, la richesse et la finesse de l'arme donnait une indication sur le prestige et l'importance de son propriétaire.

¹⁵ Je remercie Laure de Chavagnac, ancienne responsable des collections du Forum antique de Bavay et actuelle chargée de mission des sites archéologiques de *Lugdunum* (Lyon), pour son aide dans la détermination de ce mini fourreau d'épée et dans ces indications bibliographiques.

Puis, les armes pouvaient avoir un but rituel et cérémonial, comme une offrande aux divinités locales. Selon l'étude de Béal et Feugère, le fourreau d'épée en os découvert à Famars serait plutôt à rapprocher d'un manche de canif en forme de fourreau d'épée plutôt que d'une arme votive miniature puisque les ex-voto sont généralement conçus en une seule pièce et sont retrouvés dans des contextes de sanctuaire. Ici, après étude du mobilier contenu dans la fosse 5105, rien n'indique qu'il s'agit d'un dépôt votif.

Enfin, ces armes miniatures pouvaient être doté d'un caractère sacré, voire magique, lorsqu'elles étaient utilisées comme une amulette protectrice par exemple. On constate que bon nombres de ces miniatures possèdent des petits trous ou des anneaux, afin de les suspendre comme ornement.

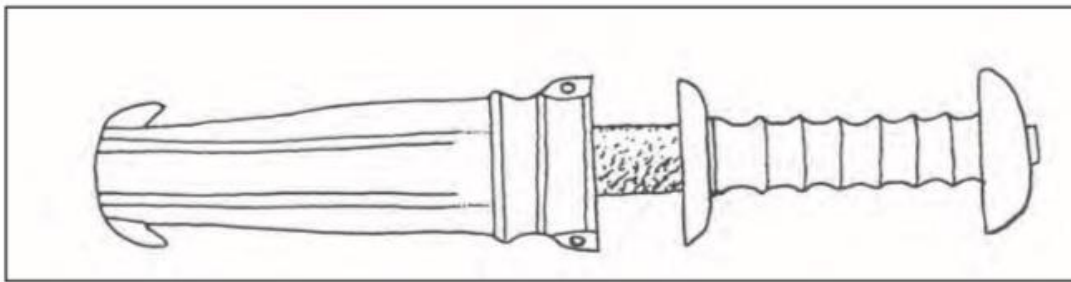


Figure 38: Epée miniature en fer et son fourreau en os provenant du site d'Argentomagus. Long. 12,6 cm. (Mar Gabaldon Martinez, 2010).

Quelques comparaisons

Ce type de mini fourreau d'épée en os a été découvert sur d'autres sites régionaux, d'abord à Bavay (*Bagacum*) chez les Nerviens mais aussi chez les Atrebates, à Arras (*Nemetacum*). Plus loin, on retrouve des mini fourreaux en os comparables à celui-ci sur les sites d'*Argentomagus*, d'Autun, d'Alésia, et de Trèves (cf. annexe 6).



Figure 39: Fourreau d'épée en os miniature découvert sur le site de Bagacum (Bavay). (Carmelez, 1981)

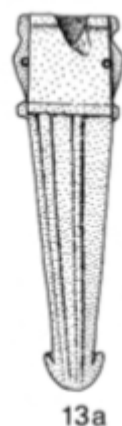


Figure 40: Fourreau d'épée en os miniature provenant de Nemetacum (Arras). (Béal, Feugere, 1985)

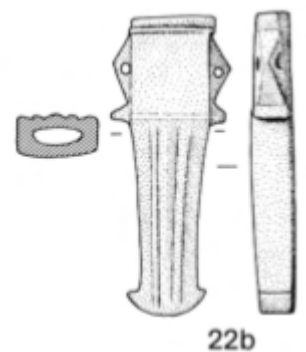
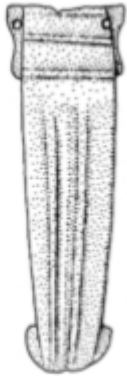


Figure 41: Fourreau d'épée en os miniature provenant d'Autun. (Béal, Feugere, 1985)



20

Figure 42: Fourreau d'épée en os miniature provenant d'Alésia. (Béal, Feugere, 1985)



7c

Figure 43: Fourreau d'épée en os miniature provenant de Trier (Trèves). (Béal, Feugere, 1985)

Etude sur la plaquette de métier à tisser de Famars

Le contexte de découverte

La plaquette de métier à tisser a été découverte dans la fosse 1859 à la limite est de la fouille. Son comblement est décrit comme un limon argilo-sableux brun.

Cette structure a livré de la céramique attribuable au II^e s. de notre ère, ainsi que quelques déchets de métallurgie.

La description de la plaquette

La plaquette complète est triangulaire et ses bords ne sont pas réguliers. Deux encoches sont réparties de part et d'autre du sommet et deux sont situées sur la base du triangle. La plaquette est percée d'un trou à son sommet, et de quatre trous à sa base. Elle mesure 31mm de haut et est épaisse de 2mm. Son état est complet.

Sa fonction

La plaquette permet de constituer un métier à tisser horizontal utilisé pour la fabrication des rubans ou des galons. A chaque trou de la plaquette passe un fil. Une fois ces fils en place, la plaquette tourne d'un tiers de tour à chaque passage de la trame de manière à toujours avoir un fil en haut, et deux en bas.

Les plus anciennes plaquettes de métier à tisser à bords droits identiques à celle trouvée à Famars (OS-MDA-51) ont été retrouvées à Lyon, lors de la fouille du Théâtre des Célestins (Pringalle, 2015) et sont datées du début du II^e siècle de notre ère. Quatre autres fragments de plaquettes de métier à tisser à bords droits en os ont été découverts dans une cave d'Amiens (Molière, 1980), et sont datés de 160/180 ap. J.-C (Molière, 1980), (cf. annexe 7).



Figure 44: Variante de plaquette de métier à tisser triangulaire découverte à Famars.

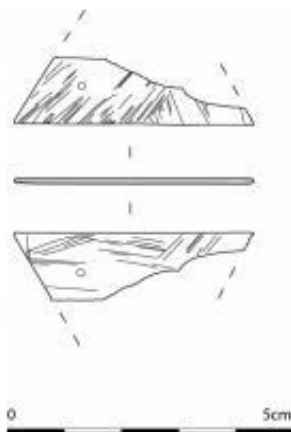


Figure 45: Fragments de plaquettes de métier à tisser en os, Théâtre des Célestins, Lyon (Pringalle, 2015).

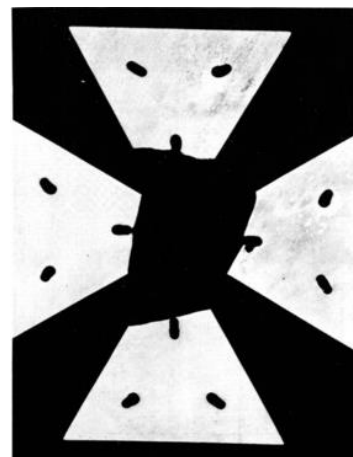


Figure 46: Fragments de plaquettes de métier à tisser en os trouvés dans une cave d'Amiens (Molière, 1980).

La comparaison

Les plaquettes à bords droits sont donc connues sur différents sites comme Lyon et Amiens, mais ce type de variante à bords non-réguliers a été retrouvé sur le site de Verulamium, Saint Albans au Royaume-Uni. La datation que propose Frere est 300/400 ap. J.-C (Frere, 1972), (cf. annexe 8). Il semble donc que la morphologie de ce type d'objet ne soit pas un critère datant.

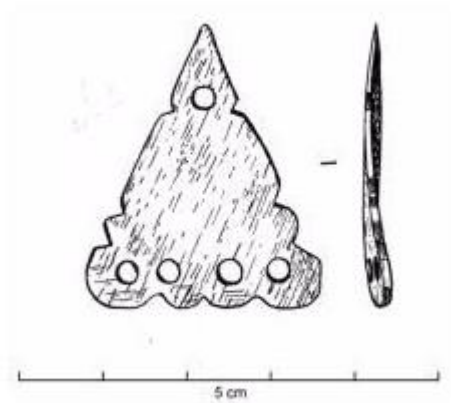


Figure 47: Variante de la plaquette triangulaire à bords droits, découverte à Saint Albans, sur le site de Verulamium, au Royaume Uni (Frere, 1972).

Glossaire

Acronymes

MDA : Matière dure animale

INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives

SRA : Service régional de l'archéologie

CRAVO : Centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise

PCR : Projet collectif de recherches

Vocabulaire archéologique

N°STR : numéro de structure

N° US : numéro d'unité stratigraphique

Abréviation des mesures

D. max : diamètre maximum

D. int : diamètre intérieur

D. ext : Diamètre extérieur

DC : diamètre du cou

DT : diamètre de la tête

S : sommet

HS : hauteur du sommet

Hco : hauteur du cône

Ch : chas

Lch : longueur du chas

lch : largeur du chas

L act : longueur actuelle

Ep. Épaisseur

Bibliographie

Généralités

BARBIER 1988

BARBIER M., « Le travail de l'os à l'époque gallo-romaine », *Dossiers de l'archéologie*, n°126, avril 1988, p. 48-55.

BARBIER 1995

BARBIER M., « La tabletterie gallo-romaine », *Métiers d'art* 54-55, 1995.

BEAL 1983

BEAL J.-C., « Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin – Lyon III, Nouvelle série, n°1, 421 p. 71 pl.

BEAL 2000

BEAL J.-C., « Des ivoires et des cornes dans le monde ancien », Collection de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'Antiquité - Université Lumière-Lyon 2, Volume 4, Paris, 2000.

BEAL 2001

BEAL J.-C., « La tabletterie gallo-romaine et médiévale : une Histoire d'os », Catalogue d'exposition, Musée Carnavalet, Paris, 2001.

BERTRAND 2005

BERTRAND I., « Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? », Actes de la table ronde instrumentum, Chauvigny (Vienne), 8-9 décembre 2005.

BERTRAND 2007,

BERTRAND I., « Les mobiliers domestiques en contexte urbain dans le centre-ouest des Gaules (fin Ier s. av. J.-C – IIIe s. ap. J.C) : problématique et exemples », *AnMurcia*, 23-24, 2007-2008, p. 161-197.

BERTRAND, SALIN 2010

BERTRAND I., SALIN M., « Le travail de l'os et du bois de cerf dans un sanctuaire de l'agglomération du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) : approche de l'«économie» d'un lieu de culte picton », *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, 2010, p. 363-381.

BIRO 1994

BIRO M.-T., « The bone objects of the Roman collection », *Catalogi Musei Nationalis Hungarici*, In. *Series archaeologica II*, Budapest, 1994.

BOILEAU 1980

BOILEAU E., *Le Livre des métiers*, XIIIe siècle, publié par R. Lespinasse et F. Bonnardot, Slatkine, Fenêve, 1980, p. 141.

BRUT, CLAVEL, GORET 2014-2015

BRUT C., CLAVEL B., GORET J.-F., « Vie quotidienne et artisanat au milieu du XIVE siècle : la cave du 34 rue Grenata, 11 impasse Saint-Denis à Paris (2e arrondissement) », In. *Revue archéologique d'Île-de-France*, n°7-8, 2014-2015, p. 351-395.).

CARMELEZ 1981

CARMELEZ J.-C. (dir.), « Archéologie et pédagogie », In. *Fouilles et études* n°3, 1981.

CHANDEVAU 2002

CHANDEVAU F., «La motte castrale de Boves (Somme), Tabletterie et petits artefacts (Xe-XVIe siècles) », In. *Revue archéologique de Picardie*. N° 1-2, 2002. pp. 25-71.

CHAQUI, DEIRIEUX, GORET 2009

CHAQUI-DEIRIEUX D., GORET J.-F., « L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île-de-France (IXe-XIIIe s.) », In. *Revue archéologique d'Île-de-France*, tome 2, 2009, p 253-272.

CHAQUI-DERIEUX D., GORET J.-F. 2018

CHAQUI-DERIEUX D., GORET J.-F., « De la campagne à la ville : évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen Age dans la France du Nord d'après les données archéologiques », In. *Artefacts*, 7, 2018, p. 95-105.

CLOTUCHE 1996

CLOTUCHE R., « Document Final de Synthèse; Rank Xéros », SRA de Picardie, Amiens, 1996.

CRUMMY 1983

CRUMMY N., «The Roman small finds from excavations », Colchester Archaeological report 2, In. *Colchester 1971-9*, Colchester (Essex), 1983.

CRUMMY 1988

CRUMMY N., « The post-Roman small finds from excavations », Colchester Archaeological report 5, In. *Colchester 1971-85*, Colchester (Essex), 1988.

DESCHLER-ERB 1998

Deschler-Erb S., « Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica : Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie », *Forschungen in Augst*, Band 27/1, Augst 1998.

DESCHLER-ERB 1998

Deschler-Erb S., « Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica : Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie », *Forschungen in Augst*, Band 27/2, Augst 1998.

DOREUIL 1996

DOREUIL J.-F., *La tabletterie gallo-romaine et médiévale : une histoire d'os, catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet*, tome IX, (J.-F. Doreuil, dir.), Paris-Musées, 1996, 123p.

DUBOIS – THUET 1999

DUBOIS – THUET A., *La tableterie antique du site du Palais des sports à Amiens*, mémoire de DEA, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1999, 130 p., 29 pl.

FEUGERE 2010

FEUGERE M., « Bulletin du groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'Antiquité », *Instrumentum*, N° 31, juin 2010.

FRERE 1972

FRERE S., *Verulamium Excavations*, Vol. I, Oxford, The society or Antiquaries, 1972.

GORET 1997

GORET J.-F., « Le mobilier osseux travaillé découvert sur le site du « Vieux-Château » de Château-Thierry (Aisne). IXe- XIIe siècles » In. *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1997. p. 101-136.

LEMOINE, RODER-BELARBI 2010

LEMOINE Y., RODET-BELARBI I. « Objets et déchets de l'artisanat de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Fréjus (Var) de la période romaine à l'Antiquité tardive », In. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, tome 43, 2010, pp. 369-427.

MINNI, RODET-BELARBI 2011

MINNI D., RODET-BELARBI I., « L'exploitation de la matière dure animale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine », In. Reddé M (dr.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, p. 909-916.

PETITJEAN 1995

PETITJEAN M., « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive », In. *Antiquités Nationales*, N° 27, 1995.

POULAIN 1976

POULAIN TH., « L'étude des ossements animaux et son apport à l'archéologie », *Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines*, n°6, Univ. De Dijon, 1976.

RIHA, STERN 1982

RIHA E., STERN W., «Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst : Archäologische und metallanalytische Untersuchungen », *Forschungen in Augst*, band 5, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft (ed.), Sissach (Suisse), 1982.

RIHA 1986

RIHA E., «Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst», *Forschungen in Augst*, band 6, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft (ed.), Allschwil (Suisse), 1986.

RIHA 1990

RIHA E., « Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst », *Forschungen in Augst*, Band 10, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft (ed.), Suisse, 1990.

RIHA 2001

RIHA E., « Kästchen, Truhen, Tische-Möbelteile aus Augsta Raurica », *Forschungen in Augst, band 31*, Muttenz (Suisse), 2001.

RODET-BELARBI, MINNI 2011

RODET-BELARBI I., MINNI D., *L'exploitation de la matière dure animale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine*, 2011.

RODET-BELARBI, VAN OSSEL 2003

RODET-BELARBI I., VAN OSSEL P., « Un accessoire de la coiffure féminine de l'Antiquité tardive », *In. Gallia : Les épingles à tête anthropomorphe stylisée*, tome 60, 2003, p. 319-368.

ROUX 2013

ROUX E., « Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute », *In. Archaeology and Prehistory*, Université François Rabelais, Tours, 2013.

SAUTOT 1978

SAUTOT M.-C., *Catalogue d'exposition, « Le cycle de la matière : l'os »*, Dijon, musée Archéologique, (M.-Ch. Sautot, dir.), Dijon, 1978, 80 p., 50 pl.

THUET 2010

THUET A. (Dir. BINET, E), « Catalogue du petit mobilier des maisons 4 et 5 », Les fouilles du Palais des Sports / Coliseum à Amiens (Somme), Evolution d'une insula de Samarobriva au Haut Empire, *In. Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 27, 2010, p. 238-260.

THUET 2013

THUET A., (Clotuche R. (dir.)), « la production d'objets dure animale dans la ville de *Fanum Martis* », *La ville antique de Famars*, Service archéologique de Valenciennes, Valenciennes, 2013, 136 p.

TOUTAIN 1914-1915

TOUTAIN J., « L'industrie de l'os à Alésia », *In. Pro Alésia*, tome I, 1914-15, p. 58-64.

TOUTAIN 1914-1915

TOUTAIN J., « L'industrie de l'os à Alésia », *In. Pro Alésia*, tome II, 1914-15, p. 59-75.

Spécialités Charnières

TOUTAIN 1943-1945

TOUTAIN J., « Nouvelles observations sur les cylindres d'os creux à trous latéraux », In. *Bull. Archéolo. Des comités des trav. hist. et scient.*, 1943-45, p. 315 à 324.

PELLETIER 1971

PELLETIER R., « Essai sur l'assemblage des éléments de charnière en os gallo-romain », In. *R.A.C.*, t. X, 1971, p. 202 à 207.

Epingles

BEAL 1983

BEAL J-C., « Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin – Lyon III, Nouvelle série, n°1, p. 183 à 219.

DUBOIS – THUET 1999

DUBOIS – THUET A., *La tabletterie antique du site du Palais des sports à Amiens*, mémoire de DEA, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 1999, 130 p., 29 pl.

THUET 2010

THUET A. (Dir. BINET, E), « Catalogue du petit mobilier des maisons 4 et 5 », Les fouilles du Palais des Sports / Coliseum à Amiens (Somme), Evolution d'une insula de Samarobriva au Haut Empire, In. *Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 27, 2010, p. 238-260.

Aiguilles et autres éléments de l'activité du textile

BEAL 1983

BEAL J-C., « Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin – Lyon III, Nouvelle série, n°1, p 163 à 182.

FRERE 1972

FRERE S., *Verulamium Excavations*, Vol. I, Oxford, The society or Antiquaries, 1972, p. 149-154.

MOLIERE 1980

MOLIERE J., « L'insula VI 11-5 d'Amiens (22 et 23, rue de Noyon) », In. *Cahiers archéologiques de Picardie*, n°7, 1980, p. 137-146.

PRINGALLE 2015

PRINGALLE M.-P., *La tabletterie à Lyon : l'exemple archéologique du site des Célestins* (Mémoire de Master 1, M. Poux, M. Feugere dir.), Université Lumière-Lyon 2, 2015.

Jetons

BEAL 1983

BEAL J.-C., « Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin – Lyon III, Nouvelle série, n°1, p. 283 à 320.

CARMELEZ 1981

CARMELEZ J.-C. (dir.), « Archéologie et pédagogie », In. *Fouilles et études* n°3, 1981, p.100 – 104.

Manches de couteaux et fourreaux d'épées miniatures en os

BEAL, FEUGERE 1985

BEAL J.-C., FEUGERE M., « Epées miniatures à fourreau d'os, d'époque romaine », In. *Germania*, 1987, 65 (1), p 89-105.

CARMELEZ 1981

CARMELEZ J.-C. (dir.), « Archéologie et pédagogie », In. *Fouilles et études* n°3, 1981, p.107 à 110.

MAR GABALDON MARTINEZ, 2010

Del MAR GABALDON MARTINEZ M., « Sacra loca y armamento. Algunas reflexioes en torno a la presencia de armas no funcionales en contextes rituales », In. *GLADIUS, estudios sobre armas antiguas, a rte militar y vida cultural en oriente y occidente*, T. XXX, 2010, p. 191-212.

MIKLER 1997

MIKLER H. (dir.), *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz (Monogr. Instrumentum 1)*, Montagnac, Monique Mergoil : Maison du patrimoine, 1997, 259 p.

Ouvrages relatifs à Famars

BERSU, UNVERZAGT 1961

BERSU G., UNVERZAGT W., « Le castellum de Fanum Martis (Famars, Nord) », In. *Gallia*, 19, 1, 1961, p. 159-190.

CLERGET, TEYSSEIRE, TIXADOR 2017

CLERGET J, TEYSSEIRE G, TIXADOR A (dr.), sous la coordination de CLOTUCHE R, « L'instrumentum, la tabletterie, le mobilier en verre et le mobilier lithique », *Un quartier antique de Fanum Martis : résultat de la fouille du Technopôle Transalley, phase 1, 3 et 4a, campagne 2011 à 2015*, Inrap Hauts de France, 2017.

CLOTUCHE 2011

CLOTUCHE R. (dir), « Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale, et militaire à la frontière du territoire nervien: Pagus fanomartensis, un territoire spécifique? », In. *Rapport du projet collectif de recherches*, Inrap, 2011, 238 p.

CLOTUCHE 2012

CLOTUCHE R. (dir). « Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale, et militaire à la frontière du territoire nervien: Pagus fanomartensis, un territoire spécifique? », In. *Rapport du projet collectif de recherches*, Inrap, 2012, 134 p.

CLOTUCHE 2013

CLOTUCHE R. (dir). « Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale, et militaire à la frontière du territoire nervien: Pagus fanomartensis, un territoire spécifique? », In. *Rapport du projet collectif de recherches*, Inrap, 2013, 277 p.

CLOTUCHE 2013

CLOTUCHE R., *La ville antique de Famars*, Service archéologique de Valenciennes, Valenciennes, 2013, 136 p.

CLOTUCHE 2014

CLOTUCHE R. (dir). « Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale, et militaire à la frontière du territoire nervien: Pagus fanomartensis, un territoire spécifique? », In. *Rapport du projet collectif de recherches*, Inrap, 2014, 339 p.

CLOTUCHE 2015

CLOTUCHE R. (dir). « Fanum Martis, une agglomération à vocation religieuse, commerciale, et militaire à la frontière du territoire nervien: Pagus fanomartensis, un territoire spécifique? », In. *Rapport du projet collectif de recherches*, Inrap, 2015, 551.

CLOTUCHE 2017

CLOTUCHE R. (Dir.), *Famars, Technopole: un quartier antique de Fanum Martis: résultats de la fouille du Technopôle, Transalley, phase 1, 3 et 4a, campagne 2011 à 2014*, Glisy: Inrap HdF, 2017.

Sitographie

Artefacts

<https://artefacts.mom.fr>

Inrap

2013 : *La ville gallo-romaine de Fanum Martis - YouTube*,

<https://www.youtube.com/watch?v=yJWg7JXYVE8> (consulté le 23 avril 2019).

Inrap

2010 : *Les sciences de l'archéologie, une série de 20 portraits de spécialistes : Isabelle Rodet-Belarbi, spécialiste de l'artisanat de l'os.*

https://www.images-archeologie.fr/Accueil/Recherche/p-11-lg0-notice-VIDEO-Les-sciences-de-l-archeologie-une-serie-de-20-portraits-de-specialistes-.htm?¬ice_id=9866 (consulté le 15 janvier 2019).

Table des illustrations

Figure 1: Carte du contexte antique de Famars	8
Figure 2: Carte des parcelles fouillées.....	11
Figure 3: Les os utilisés en tabletterie	12
Figure 4: Quelques éléments de la chaîne opératoire de fabrication d'épingles en os découvert sur le site de Rank Xeros à Amiens (Thuet 2010)	14
Figure 5: Traces de sciage et languette d'arrachement sur le bord. A gauche, métacarpe de bœuf, à droite, tibia de bœuf. (Roder Belarbi, Minni 2013).	15
Figure 6: Schéma de débitage de l'os (Béal 1983).	15
Figure 7: Traces d'épannelage suite à l'enlèvement de la diaphyse de l'ulna soudée à celle du radius (I. Rodet-Belarbi, Minni, 2011).	15
Figure 8: Archet à perçoir.....	16
Figure 9: Dessin de l'utilisation d'un tour à rotation alternative (Béal 1983).....	16
Figure 10: Décor de jeton (OS-MDA-55).	Erreur ! Signet non défini.
Figure 11: Peignes en os, bois de cerf et ivoire mis au jour lors des fouilles urbaines de St Denis V ^e – XVIII ^e s. (Chaoui-Derieux, Goret, 2018).	18
Figure 12: Origine anatomique des pièces d'échecs de Noyon, XI ^e s. (Chaoui-Derieux, Goret, 2018).....	18
Figure 13: Fabrication de dés d'après les rebuts découverts au 34 rue Grenata à Paris, XIV ^e s. (Chaoui-Derieux, Goret, 2018)	19
Figure 14: Squelette de renard reconstitué en stage.....	20
Figure 15: Collection du CRAVO	21
Figure 16: Référentiel du CRAVO	21
Figure 17: Une cave maçonnée antique en opus mixtum.....	22
Figure 18: Squelette jeté dans une fosse datant de l'occupation gallo-romaine	22
Figure 19: Fouille d'un four de potier.....	23
Figure 20: Succession de fours de potiers datant de l'époque gallo-romaine.....	23
Figure 21: Cryptoportiques du forum antique de Bavay.....	24
Figure 22: Une partie de la muraille nord du forum datant du Bas-Empire	24
Figure 23: Fouille d'une sépulture dont la datation est encore inconnue, contenant deux squelettes	24
Figure 24: Crâne de l'individu 1, dont les premières cervicales ont été totalement déplacées au sommet de sa boîte crânienne, une plaque métallique se trouvant à leur côté. Sur la gauche du crâne, les os des pieds de l'individu 2	24
Figure 25: Epiphyse de patte d'oie avec traces de découpe (Thuet, PCR 2011).....	25
Figure 26: Mesure de la longueur.	26
Figure 27: Mesure du diamètre maximum.....	26
Figure 28: Mesure du diamètre du cou.....	26
Figure 29: Mesure du diamètre de la tête	26
Figure 30: Manche de couteau de Famars (OS-MDA-59).....	27
Figure 31: Manche de couteau de Mayence.....	27
Figure 32: Epingle à cheveux (OS-MDA-11).....	28
Figure 33: Travail du plan de répartition sur Adobe Illustrator.	30
Figure 34: Répartition du mobilier par domaine.....	32
Figure 35: Répartition fonctionnelle du mobilier en MDA du site de Famars la Rhonelle II	33
Figure 36: Répartition des épingles par type	33

Figure 37: Fourreau d'épée en os miniature découvert à Famars	50
Figure 38: Epée miniature en fer et son fourreau en os provenant du site d'Argentomagus (Mar Gabaldon Martinez, 2010).....	51
Figure 39: Fourreau d'épée en os miniature découvert sur le site de <i>Bagacum</i> (Bavay), (Carmelez 1981).....	51
Figure 40: Fourreau d'épée en os miniature provenant de Nemetacum (Arras) (Béal, Feugère, 1985).....	51
Figure 41: Fourreau d'épée en os miniature provenant d'Autun (Béal, Feugère, 1985).....	51
Figure 42: Fourreau d'épée en os miniature provenant d'Alésia (Béal, Feugère, 1985).....	52
Figure 43: Fourreau d'épée en os miniature provenant de Trier (Trèves) (Béal, Feugère, 1985).	52
Figure 44: Variante de plaquette de métier à tisser triangulaire découverte à Famars.....	53
Figure 45: Fragments de plaquettes de métier à tisser en os, Théâtre des Celestins, Lyon (Pringalle, 2015).....	53
Figure 46: Fragments de plaquettes de métier à tisser en os trouvés dans une cave d'Amiens (Moliere, 1980).....	53
Figure 47: Variante de la plaquette triangulaire à bords droits, découverte à Saint Albans, sur le site de Verulamium, au Royaume-Uni (Frere, 1972)	54

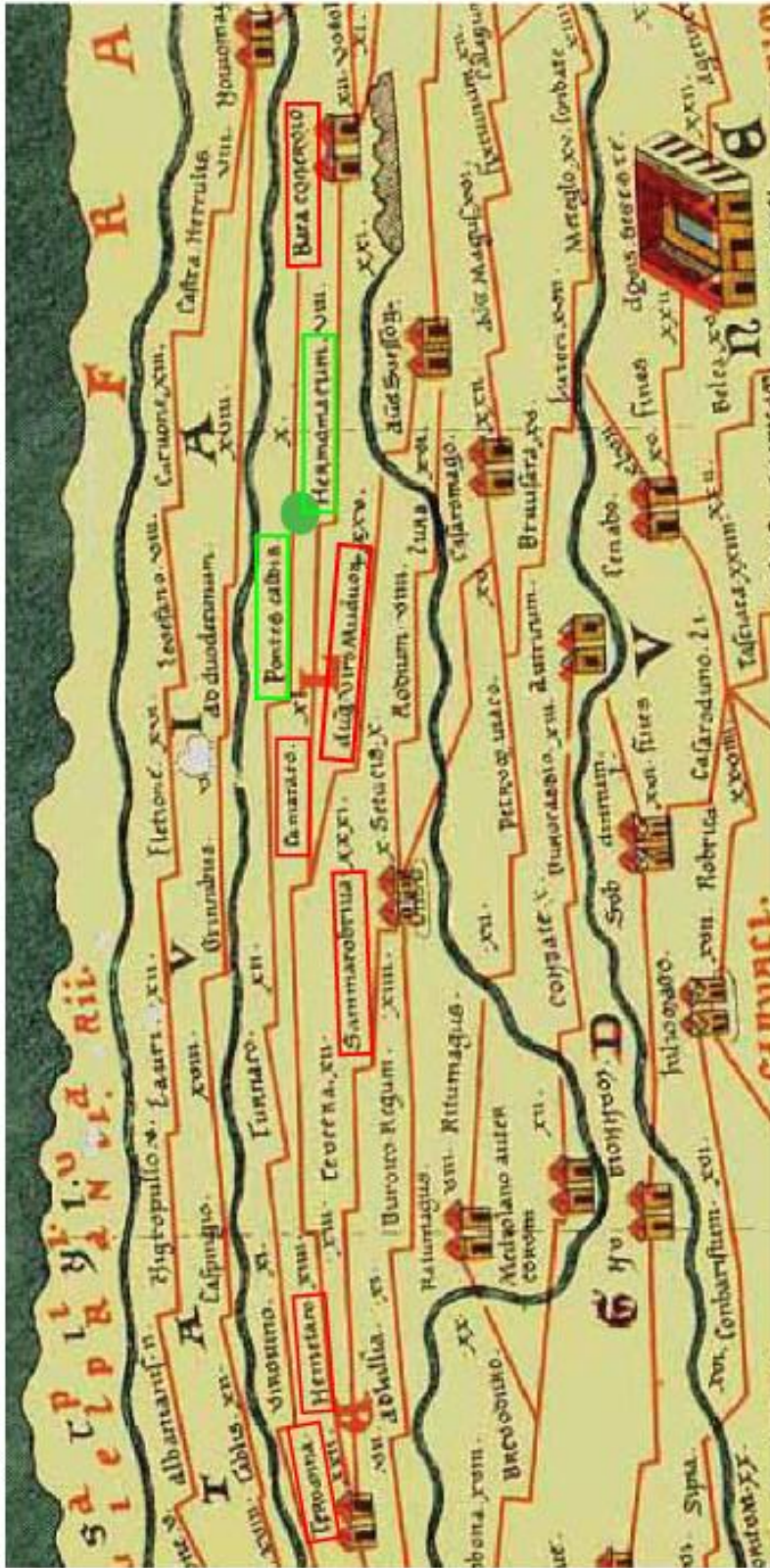
Documents annexes

Annexe 1 : Vue aérienne de l'agglomération de Famars.



©Raphaël Clotuche

Annexe 2 : Carte de Peutinger



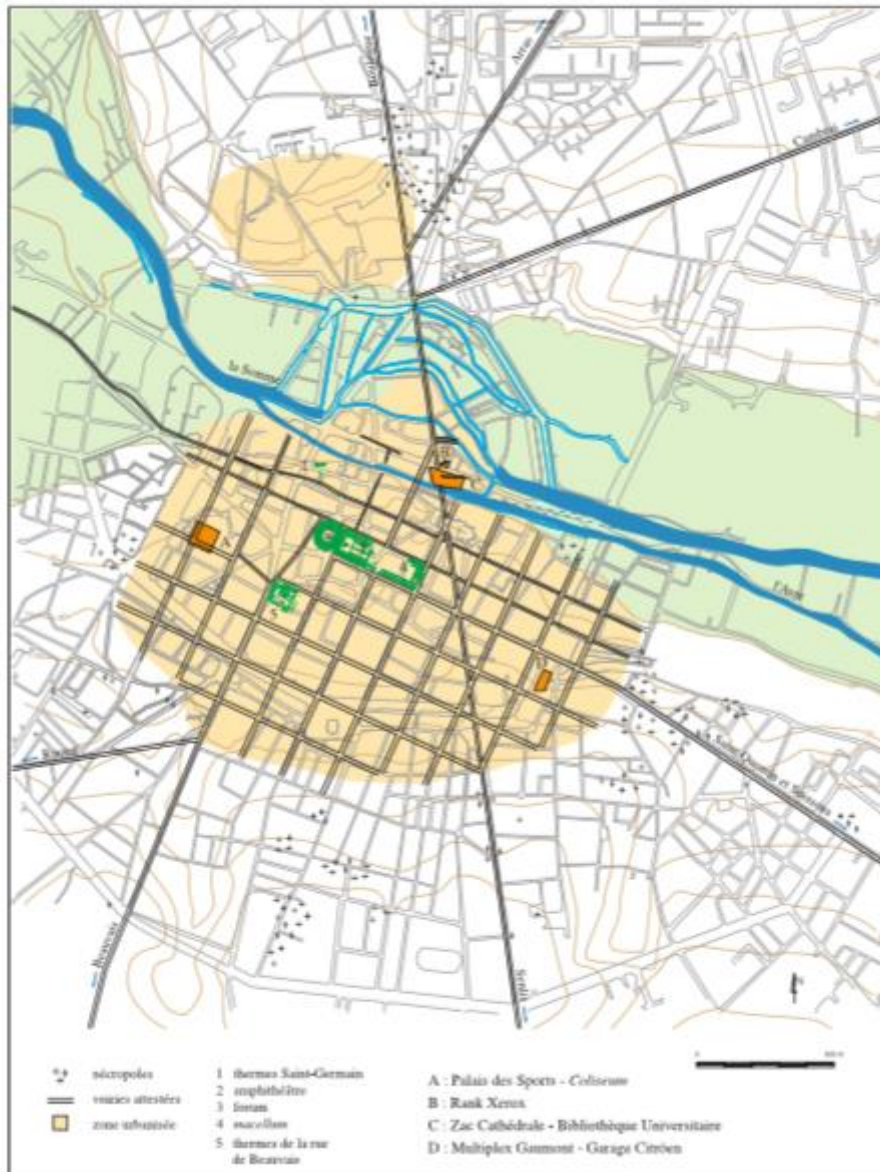
Capital (Haut-Empire ou Bas-Empire)

Agglomération

Localisation de *Fanum Martis*

©Biblioteca Augustana, Tabula Peutingeriana, partie II, Conradi Milleri editio, 1887-1888.

Annexe 3 : Localisation des quatre principaux sites présentant une activité de tabletterie à Amiens (Thuet, 2010).



Annexe 4 : Codes pour la description des objets selon Béal (Béal, 1983).

- 46 -

CODE POUR LA DESCRIPTION DES OBJETS

- Abréviations courantes :

D: diamètre Ep: épaisseur H: hauteur
L: longueur l: largeur D ext: D. extérieur
D int: D intérieur D tr: D du trou D lat: D du trou latéral

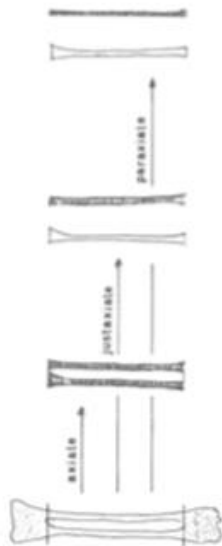
- Mesures:
Toutes les mesures sont notées en millimètres: l'abréviation mm est donc inutile.
La mention D: 10 ± 0,8 signifie que l'objet a, au point de mesure, une section ovale.
l'emploi d'un tiret (par ex.: Ep: 3-20) signifie que la dimension prise (ici l'épaisseur) varie d'une extrémité à l'autre de l'objet.

- Vocabulaire de la description:

La section est prise perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'objet, le profil, au contraire, selon cet axe longitudinal.

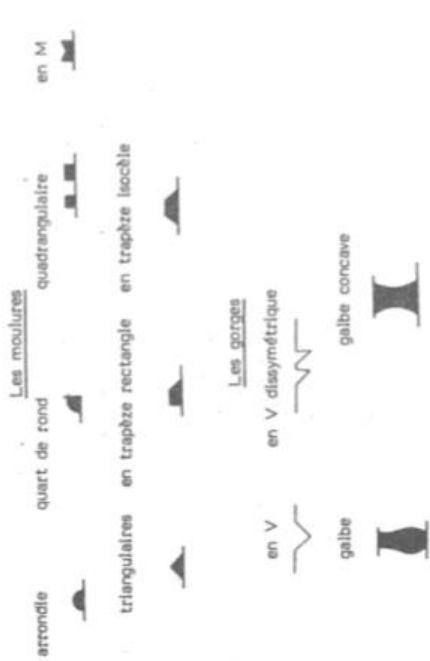
Pour les objets allongés, nous avons parfois opposé l'extrémité utile, celle que prolonge la lame de couteau par exemple, à l'extrémité proximale, la plus proche de l'opérateur quand l'objet est en fonction.

Reprenant des termes déjà proposés, (voir ci-dessus la note 100 de l'introduction), nous avons appelé matrices axiales celles dont l'axe longitudinal correspond au canal médullaire de la pièce anatomique sur laquelle elles ont été prélevées; les matrices justaxiales ont été tirées de la paroi osseuse, en bordure du canal médullaire; la matrice paraxiale provient de la périphérie du même canal.



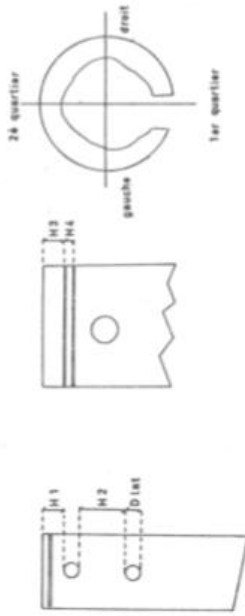
Le vocabulaire des formes et des décors est difficile à manier. Nous nous en sommes tenu au code suivant:

Les pointes:



Cas particulier à certaines séries

-section A XI: éléments de charnière.



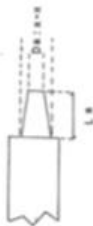
La mention "paroi A" signifie que la paroi interne du canal médullaire a été attaquée, à l'opposé du trou latéral, au moment de son forage; "paroi P" signifie que cette même paroi a été accidentellement perforée.

Si une dépression de la surface naturelle de l'os s'est maintenue, à l'extérieur, après le tournage, nous avons noté "dépression X"; si cette dépression a été utilisée pour le forage d'un trou latéral, nous avons noté "dépression (Y)".

Si l'objet présente, autour d'un trou latéral, des traces de préparation au ciseau, nous avons noté "C".

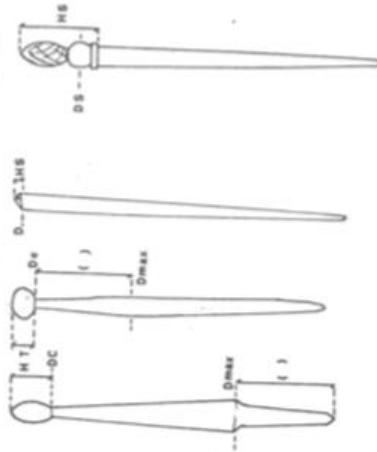
-Section A XVII. Les manches pleins à section circulaire.

-extrémité utile de manches à appendice :



-Section A XVIII. Les fuseaux, et A XX, A XXI. Les épingle.

A XVIII A XX A XXI



Abréviations:
 DC ou Dc: diamètre au "col" (raccord de la tête et du corps de l'objet).
 D_T: diamètre de la tête.
 D_S: diamètre de la partie décorée, pour les épingles de la section A XXI.
 D max: diamètre maximal: "épaules" sur les épingles de la section A XX. La mention D max () précise à quelle distance se trouve le renflement maximal par rapport au col (A XX - A XXI) ou à la pointe (A XVIII).
 HS: hauteur du sommet HT: hauteur de la tête.
 S: extrémité proximale des fuseaux.
 LE: longueur de l'encoche sur les fuseaux.

-Section A XIX. Les aiguilles.

Abréviations :

S : sommet, partie de l'aiguille située au-dessus du chas.
 co: cône du sommet; partie conique ou pyramidale qui termine l'aiguille à son extrémité proximale, sur certains types.
 ch: chas. La mention L () indique d'abord la longueur du chas utile, réellement foré, puis, entre parenthèses, la longueur du chas évasé, à une ou à ses deux extrémités.

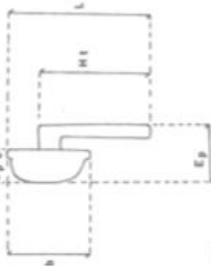
-Section A XXIV. Strigilles, cullières à parfum, et A XXV, cullières.

Abréviations:
 C: cullieron R: manche à son raccord avec le cullieron.



-Section A XXVI. Les agrafes.

Abréviations:
 b: bouton, disque circulaire.
 t: plaque triangulaire à laquelle est soudé le disque.



-Section A XXVIII.

types de tranches:



-Section B I et B III. Les dés.

Abréviations:

D: diamètre des motifs circulaires du chiffage.
 motif V: le chiffage est indiqué par une série de trous.
 motif M: le chiffage est indiqué par une série de cercles pointés simples.
 motif W: le chiffage est indiqué par une série de cercles pointés doubles.

Annexe 5 : Plan de répartition de la tabletterie par phase d'occupation



Annexe 6 : Planche de fourreaux d'épées miniatures présentée dans l'article de Béal et Feugere (Beal, Feugere, 1985).

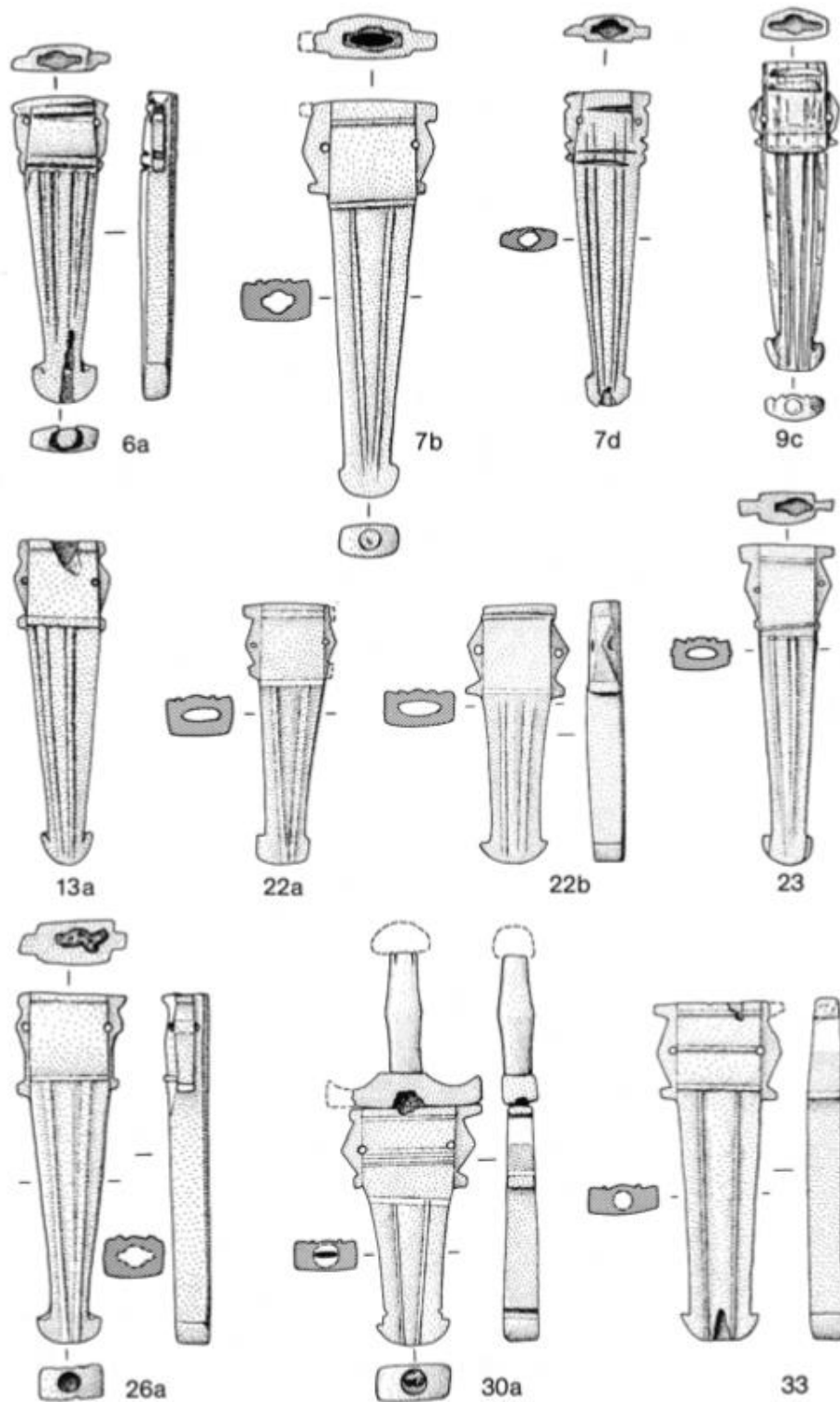


Fig. 6. Fourreaux de type 1 (les numéros correspondent à ceux du catalogue): 6a, Frankfurt; 7b et 7d, Trier; 9c, Augst; 13a, Arras; 22a et b, Autun; 23, Tournus; 26a, Lyon; 30a, Millau; 33, Arles (9c, d'ap. S. Fünfschilling; 12a, d'ap. photo). – Éch. 2:3.

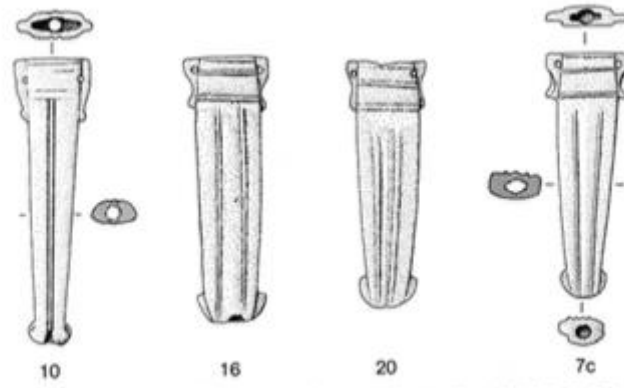


Fig.7. Fourreaux de type intermédiaire (var. type 2): 10, Avenches; 14, Metz; 20, Alésia; 7c, Trier (10 et 20, d'ap. photos). – Ech. 2:3 (approximative pour le n° 20).

Plaquette de métier à tisser PMT-4001



Description :

Plaquette de métier à tisser de forme triangulaire, perforée dans chaque angle pour le passage d'un des fils de trame.

Matière : os

Équivalences :

Mikler 1997, p.54.

Commentaires :

Plusieurs plaquettes de ce type (4, comme dans la cave d'Amiens ?) permettent de constituer très simplement un métier à tisser horizontal dévolu à la fabrication de galons ou rubans. Une fois les fils en place, les plaquettes sont disposées parallèlement et tournées d'un quart de tour à chaque passage du fil de trame qui se fait à l'aide d'une navette permettant ainsi de toujours se retrouver avec deux fils en haut et deux fils en bas. Parmi les exemplaires les plus anciens se trouvent sans doute le fragment d'une fouille lyonnaise (début II^e siècle), l'objet d'une incinération de Sulzbach, datée de la deuxième moitié du II^e s., et les 4 exemplaires d'une cave d'Amiens, vers 160/180 ; mais l'essentiel de la documentation semble se placer au IV^e, et même dans la deuxième moitié du IV^e s. Voir aussi la variante à bords festonnés PMT-4002, ainsi que la forme carrée PMT-4003.

Attributions : travail du textile (domaine : économique)

Datation proposée : 100 / 400

Attestations

- 1: Alba Iulia, Apulum (RO) (Ciugudean 1997, pl.XII, n°1-4)
- 2: Alisar Höyük (TR) (von der Osten 1937, fig. 198, d33)
- 3-6: Amiens (80), 20 et 32 rue de Noyon, cave 32, 160/180 (Molière 1980, p.146) (4 ex.)
- 7-9: Augst [BL] (CH) (Deschler-Erb 1998, Taf.17, n°394-396) (3 ex.)
- 10: Baldock [Herts.] (UK), 350/400 (Stead, p.166, fig.72, n°673)
- 11-12: Biesheim, Dedenburg (68), agglomération civile, Biesheim Musée Gallo-Romain, inv. 2012.21.287 ; 2012.21.288 (2ex.)
- 13: Colchester, Camulodunum [Essex] (UK) (Crummy 1983, p.68, fig.72)
- 14: Conimbriga (PT) ; Conimbriga, Museu Monográfico (Alarcão et al. 1979, pl.11, n°179)
- 15: Lyon (69); Lyon, Musée Gallo-Romain, inv. 84.1.6.21.
- 16: Lyon, Théâtre des Célestins (69), us 530, début II^e s. apr. J.-C.; Lyon, Service Archéologique de la Ville (Pringalle 2015, pl. III, n°71)
- 17-18: Lyon, rue des Farges (69) (Chardron-Picault et al. 2010, p.70, fig.27, n°1-2) (2 ex.)
- 19: Mainz, Neubau Chirurgie [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE) (Mikler 1997, pl.39, n°10)
- 20: Portchester Castle [Hants.] (UK), 400/500 (Cunliffe 1975, fig.117, n°105)
- 21: Richborough [Kent] (UK) (Bushe-Fox 1949, pl.LVI, n°267)
- 22: Scole [Norfolk] (UK), 150/200 (Rogerson 1977, p.200, fig.86, n°18)

-
- 23: St-Albans, Verulamium [Herts.] (UK), 360/370 (Frere 1972, fig.55, n°204)
24: Sulzbach-an-der-Murr [Lkr. Rems-Murr, BW] (DE), tombe 150/200 (Gaubatz 1988, 258, fig. 8, n°10)
25: Vieux, Vieux-la-Romaine (Aregenua) [14] (FR)
26: Wroxeter [Shrops.] (UK), 150/200 (Bushe-Fox 1916, p.17, fig.8, n°31)

Bibliographie

- Alarcão et al. 1979** : J. de Alarcão, R. Etienne, A. Moutinho Alarcão, S. da Ponte, Fouilles de Conimbriga, VII. Trouvailles diverses, conclusions générales, Paris 1979.
- Bushe-Fox 1916** : J.-P. Bushe-Fox, Third Report on the Excavations on the Site of the Roman Town at Wroxeter, Shropshire, 1916. Oxford 1916.
- Bushe-Fox 1949** : J.P. Bushe-Fox, Fourth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent (Rep. Res. Com. Soc. Ant. London, XVI), Oxford 1949.
- Chardon-Picault 2010** : P. Chardon-Picault (dir.), Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident Romain, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 sept. 2007 (Revue archéologique de l'Est, supplément 28), Dijon 2010.
- Ciugudean 1997** : D. Ciugudean, Obiectile din os, corn si filde de la Apulum, Alba Iulia 1997.
- Crummy 1983** : N. Crummy & colls., The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-9 (Colchester Archaeol. Reports 2), Colchester 1983.
- Cunliffe 1975** : B.W. Cunliffe, Excavations at Portchester Castle I (Society of Antiquaries Research report 32), London 1975.
- Deschler-Erb 1998c** : S. Deschler-Erb, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie (Forsch. in Augst 27), Augst 1998.
- Frere 1972** : S. Frere, Verulamium Excavations, vol. I, Oxford 1972.
- Gaubatz 1988** : A. Gaubatz et al., Römische Brandgräber aus Lützelachsen und Sulzbach, Stadt Weinheim, Rhein-Neckar-Kreis. Fundber. Baden-W. 13, 1988.
- Mikler 1997** : H. Mikler, Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz (Monogr. Instrumentum 1), Montagnac 1997.
- Molière 1980** : J. Molière, L'Insula VIII-5 d'Amiens antique (22 et 32, rue de Noyon). Cah. Archéol. de Picardie 7, 1980, 137-146.
- Pringalle 2015** : M.-P. Pringalle, La tabletterie à Lyon: l'exemple archéologique du site des Célestins (Mémoire de Master 1, M. Poux, M. Feugère dir.), Université Lumière - Lyon 2, 2015.
- Rogerson 1977** : A. Rogerson, Excavations at Scole, 1973. East Anglian Archaeology 5, 1977, 97 sqq.
- von der Osten 1937** : H.H. von der Osten, The Alisar Hüyük, Seasons of 1930-1932, III (Researches in Anatolia, 5; Oriental Institute Publications, 30), The University of Chicago, 1937.

Plaquette de métier à tisser PMT-4002



Description :

Plaquette de métier à tisser de forme triangulaire avec des encoches autour des perforations angulaires, et le long d'une des faces, percée de 4 trous.

Matière : os

Commentaires :

Variante de la forme triangulaire à bords droits PMT-4001.

Attributions : travail du textile (domaine : économique)

Datation proposée : 300 / 400

Attestations

1: St-Albans, Verulamium [Herts.] (UK) (Frere 1972, fig.55, n°203)

Bibliographie

Frere 1972 : S. Frere, Verulamium Excavations, vol. I, Oxford 1972.

SUJETS ET THEMES

Fanum Martis

Gallo-romain

Nerviens

Tabletterie

Matière dure animale

Etude

Catalogue

En 2008 commençait une nouvelle campagne de fouilles archéologiques sur le site de *Fanum Martis*, agglomération gallo-romaine située au cœur du territoire des Nerviens, au sud de Valenciennes (59), devenue aujourd'hui la commune de Famars. Le site a fait l'objet depuis plus de quatre siècles des « recherches » des amateurs d'antiquités, des chasseurs de trésors et des archéologues.

Les différentes fouilles menées principalement au cours du XX^e s. et XXI^e s. ont permis de mettre au jour un nombre important d'artefacts façonnés dans l'os. Cette activité est plus communément connue sous le terme de tabletterie. Ainsi, une première partie de cette tabletterie a été étudiée au début des années 2000 par la spécialiste Annick Thuet, archéologue à l'Inrap. Je me charge ici de l'étude de la deuxième partie du lot. Celui-ci résulte de la fameuse fouille menée entre 2008 et 2009 à l'emplacement du lotissement de la Rhonelle. Le lot se compose de 83 objets en os et en ivoire. Je tente ici de déterminer la fonction de chacun en appliquant une méthode d'analyse bien précise. Une démarche qui commence par le tri du lot, une observation particulière pour chacun des artefacts, la prise des mesures, l'enregistrement des données, la réalisation d'un plan de répartition et enfin, l'exploitation des données. Toutes ces étapes m'ont permis de réaliser *in fine* un catalogue réfléchi de la tabletterie des fouilles de la Rhonelle II à Famars.

